

N° 26

CLISSON

Mag

Bulletin d'Informations Municipales

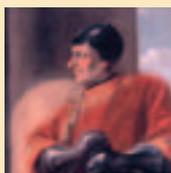
Décembre 2006



1407 - 2007

Année Olivier de Clisson

Vie municipale.....3



*2007 : l'année
hommage à Olivier
de Clisson*

*Espaces verts : trois prix
pour une ville*

Dossier.....16



*Bilan de
l'année 2006*

Association.....21

Rétrospective.....22



*Prix des
maisons fleuries*

*Le repas traditionnel
des aînés*

Brèves.....24

Etat civil.....25

Agenda - détente.....26

**Ce magazine est imprimé
sur papier recyclé.**

Le dernier trimestre de l'année a vu la remise d'un certain nombre de prix à la Ville de Clisson :

- Pour le concours des villes fleuries du Conseil Général, le prix dans la catégorie des communes de 5000 à 10000 habitants et le prix de la mise en valeur du patrimoine pour le jardin médiéval.
- Dans le cadre du label villes et villages fleuris, concours organisé avec le soutien du département et de la région, Clisson a reçu sa première fleur. Cette fleur sera apposée sur une signalétique spécifique aux entrées de la ville.
- Dans le cadre de l'édition 2006 du concours "Les Rubans du Patrimoine", un prix départemental a été attribué à notre ville pour la rénovation de la chapelle Saint-Jacques et pour le quartier Duboueix-Prieuré.
- Les "Trophées de la Communication".

Clisson a reçu le troisième prix dans la catégorie "Meilleur site internet des mairies de 5000 à 10000 habitants".

• Clisson a également reçu son premier arobase du label "Ville Internet" où 223 communes de toutes tailles étaient à l'honneur.

Ces différents prix sont perçus comme une récompense et une reconnaissance pour le travail des services municipaux et des élus concernés, que tous soient chaleureusement remerciés.

Pour l'année 2007, année supplémentaire au mandat municipal que vous nous avez confié en 2001, notre attention portera, entre autres :

• Sur le recensement de la population qui doit se dérouler du 18 janvier au 17 février 2007. Le recensement est une opération importante pour la ville : il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et de logements, il sert à établir des projets d'intérêt général et permet d'envisager les infrastructures et les équipements répondant aux besoins de la population - vos réponses sont importantes -.

• Sur la remise en état de la route de Cugand programmée en novembre 2006, la date du début des travaux est différée à février 2007 ; le syndicat d'alimentation en eau potable ayant émis récemment le souhait de reconditionner le réseau d'alimentation en eau potable de la Vendée. Depuis, les différents intervenants se sont réunis et ont planifié l'exécution des chantiers, à savoir la remise à niveau des réseaux d'assainissement d'eau potable, électrique et téléphonique mais également la requalification des trottoirs de la voirie et des stationnements.

• Plan Local d'Urbanisme et Champ de foire :

Le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune sera arrêté au mois de janvier. Débutera alors une période de consultation des services extérieurs (Etat, autres collectivités...) avant qu'il ne soit présenté à la population au cours d'une enquête publique à venir. L'entrée en vigueur de ce nouveau document interviendra à l'automne.

La ZAC du Champ de Foire a été créée et fera l'objet d'une mise en œuvre dès cette année ; tout comme le choix de notre aménageur qui interviendra à l'été.

Les premières constructions devraient débuter également dans le courant du premier semestre 2007 (cabinet d'assurance et locaux de la division territoriale de la DDE).

Pour en savoir plus sur la vie communale, je vous invite à la cérémonie des vœux le samedi 6 janvier à 18h00 au Complexe Sportif du Val de Moine.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année 2006 et début 2007.



Votre Maire,
Bernard Bourmaud.

**La cérémonie des vœux du maire aux Clissonnais
se déroulera le samedi 6 janvier 2007 à 18h00
au Complexe Sportif du Val de Moine**

Elections 2007

CRÉATION D'UN 7ÈME BUREAU DE VOTE

Pour faire face à l'augmentation constante du nombre d'électeurs et afin de mieux organiser les scrutins à venir, un bureau de vote supplémentaire a été créé, et concerne les électeurs du quartier Notre-Dame.

La création de ce 7^{ème} bureau de vote, soumise aux services de la Préfecture, a été entérinée par l'arrêté préfectoral du 30 août 2006.

■ Un nouveau lieu de vote pour les électeurs du secteur Notre-Dame

Pour accomplir leur devoir civique lors des prochains scrutins, les électeurs du secteur Notre-Dame se rendront au **Gymnase Cacault**. Les bureaux de vote 2,4 et 5, situés auparavant au Cercle Olivier de Clisson, seront transférés au **Gymnase Cacault**, où sera également installé le nouveau bureau n°7.

Pour les électeurs du secteur de la Trinité, aucun changement : le lieu de vote reste le **Complexe sportif du Val de Moine**.

■ Une nouvelle carte électorale en mars 2007.

Tous les trois ans, une nouvelle carte électorale est envoyée automatiquement à chaque électeur inscrit sur les listes communales. Cet envoi correspond à la procédure de refonte triennale des listes électorales, il s'agit en fait d'une remise à jour complète.

A cette occasion, tous les électeurs sont destinataires d'une nouvelle carte électorale, valable pour tous les scrutins à venir. Elle annule les cartes précédentes qui peuvent alors être détruites.

■ Votre nouvelle carte électorale vous parviendra courant mars 2007.

Dès sa réception, il est souhaitable de la signer après l'avoir vérifiée.

Si des erreurs apparaissent sur votre carte, ou si vous n'avez pas reçu votre carte en mars 2007, contactez le service "Elections" de la mairie au 02.40.80.17.74.

■ Calendrier électoral

- Elections présidentielles : **22 avril et 6 mai 2007**

- Elections législatives : **10 et 17 juin 2007**

■ Rappel : une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter à Clisson

L'article R.60 du Code Electoral précise en effet :

"Les électeurs des communes de plus de 5000 habitants doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté".

Cette liste est affichée à l'entrée de chaque bureau de vote les jours de scrutins.

Alors pour les prochaines élections ne l'oubliez pas !

Réception de travaux route de Bournigal

En 2002, le Syndicat des Transports Scolaires ainsi que l'association des parents d'élèves de l'école Sainte Famille ont alerté la collectivité sur l'absence de protection pour les enfants en période d'entrée et de sortie des classes.

La non fluidité du trafic routier aux abords de l'établissement scolaire engendrait une confusion entre les différents usagers du domaine public. Ces derniers temps, seul le rapport de force entre ces intervenants permettait de fluidifier le trafic de la route de Bournigal. Profitant d'un programme de travaux d'assainissement sur ce secteur, la commune a décidé de résoudre au plus vite cette situation évitant ainsi une aggravation. Un projet en concertation avec les différents usagers de l'école Ste Famille a été étudié.

Ce chantier pour un montant de 102 809 € HT a débuté mi septembre 2006 pour être livré avant la rentrée scolaire de la Toussaint.

Les travaux de voirie ont été confiés à l'entreprise Blanloeil, et les effacements des réseaux téléphoniques et électriques supervisés par le Sydela.

Les principales caractéristiques du projet.

- Scinder distinctement le trafic routier des cars scolaires d'avec celui des automobilistes.
- Créer un espace piétons.
- Créer une aire de réception isolée du trafic routier pour les enfants déposés par les bus scolaires.
- Mettre en place une signalétique horizontale et verticale pour mentionner la



présence d'un établissement scolaire.

- Mettre à disposition des aires de stationnement pour les automobiles, certaines places de parking seront limitées à une durée de quinze minutes favorisant ainsi une rotation rapide.
- Assurer la continuité piétonne avec le chemin des Venelles...

Le recensement est utile à chacun de nous : pensez-y !

Toute la population clissonnaise sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme CLISSON, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes

procède au recensement de sa population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Clisson fait partie du groupe de communes recensées en 2007.

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directe-

ment à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 17 février 2007.**

Votre réponse est importante. **Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée**, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02.40.80.17.69

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site **www.insee.fr** à partir de janvier 2008.

■ Première pierre du Pôle santé

L'évolution démographique de la Région des Pays de Loire, caractérisée par un vieillissement croissant de sa population et une ruralisation toujours plus importante, va confronter notre système de santé à de nouvelles difficultés :

→ La désertification médicale en milieu rural (départ en retraite des professionnels de santé, et non remplacement de ces derniers du fait de leur isolement).

→ La demande de soins en forte augmentation, avec un besoin de réponses de proximité.

Ces différents constats nécessitent une action de la part de tous les professionnels concernés.

Dans ce sens, la politique de santé nationale et régionale souligne la volonté de l'Etat à mettre en oeuvre une politique de protection et de promotion de la santé de la population par l'amélioration de la qualité des soins et de l'accès à la santé. Dans cette démarche politique pour la santé, il est proposé de mettre à disposition un outil supplémentaire dans le cadre de l'élaboration du schéma régional de l'organisation sanitaire, en partenariat avec l'ensemble des professionnels de santé. La mise en place d'un concept de "PÔLE SANTE" pluridisciplinaire, vise à garantir une offre et une continuité des soins.





2007, l'année hommage à Olivier de Clisson

La Ville de Clisson souhaite que 2007 soit une année hommage au connétable Olivier de Clisson.

La Commission Culture de la Mairie et de nombreuses associations se sont mobilisées pour commémorer les 600 ans de la mort d'Olivier de Clisson.

Qui était Olivier de Clisson ?

Il a vécu la première partie de la guerre de Cent Ans entre Anglais et Français, et y a joué un rôle de chef

militaire remarquablement doué ; mais, d'abord dans le camp anglais contre le roi de France.

En effet, dès l'âge de sept ans, il est forcé de quitter précipitamment Clisson et la France avec sa mère Jeanne de Belleville, après l'assassinat de son père à Paris, exécuté sur ordre du roi Philippe VI de Valois.

Réfugié en Angleterre et reçu à la cour d'Edouard III, il y passe toute sa jeunesse et effectue brillamment sa formation de jeune chevalier.

Il revient sur le continent à 23 ans, avec le roi Edouard III et les armées anglaises qui envahissent la Bretagne ; car les royaumes de France et d'Angleterre se disputent le trône ducal breton devenu vacant.

Chaque pays a son prétendant : Charles de Blois Penthièvre champion de la France, et Jean de Montfort pour l'Angleterre. Olivier est à la tête des Bretons favorables au parti de Montfort. Il fait preuve de ses talents militaires notamment à la bataille d'Auray en 1364. Victoire anglaise qui anéantit les espoirs français. Olivier de Clisson, vainqueur blessé et devenu borgne poursuit jusqu'au bout les fuyards français et les massacre sans pitié. Il rencontre Bertrand Du Guesclin fait prisonnier, qui le conjure de regagner le parti français malgré la défaite. Mais il ne donne pas de suite à cette requête.

Le candidat anglais, Jean de Montfort, devient Duc de Bretagne, sous le nom de Jean IV le Conquérant.

Cependant Olivier de Clisson est ombrageux, il supporte difficilement les insolences des vainqueurs anglais ; il est outré du dépeçage des biens et des domaines que Jean IV attribue largement aux généraux anglais.

Certes, il récupère une grande partie des biens confisqués à sa famille, mais sa colère éclate lorsque le Château du Gavre et la forêt du même nom, sont attribués à l'anglais Chandos.

Olivier accourt et affronte publiquement le nouveau Duc Jean IV "...Le Gavre est donc à l'Anglais Chandos, par votre fait, je suis Olivier sans terre, mais vous, vous ne serez pas Duc sans guerre...".

La rupture est consommée, Olivier de Clisson passe délibérément dans les rangs français.

Il est accueilli à Paris par le roi Charles V le Sage.

La guerre recommence. Olivier de Clisson et Bertrand Du Guesclin s'allient "...à toujours et à jamais..." par le serment de Pontorson, en buvant leur sang mêlé dans une coupe.

La réunion de ces deux génies militaires mène les armées de France de victoires en victoires, les cités bretonnes sont reconquises, et les Anglais pourchassés. Le Duc de Bretagne épouvanté regagne l'Angleterre.

Olivier de Clisson a terrorisé la troupe anglaise qui l'a ainsi surnommé "Le boucher des anglais".

Pour découvrir plus amplement ce personnage historique, venez assister à la première veillée conférence "Vie et chronologie de la vie d'Olivier de Clisson" par M. Richard au cercle Olivier de Clisson, le vendredi 19 janvier à 20h30 ; organisée par l'association A.V.F Clisson.

PROCÉDURE DE PRÉINSCRIPTION POUR LA FUTURE CRÈCHE

Les travaux viennent de commencer pour la construction de la future crèche située à Clisson, et ce pour une ouverture effective début septembre 2007. Comme vous le savez cette structure est à l'initiative de 4 communes regroupées en S.I.V.U (Clisson, Gorges, Gétigné et Saint-Lumine-de-Clisson). Depuis quelques semaines, de nombreux parents émettent le souhait d'effectuer une inscription.

La procédure de pré-inscription est la suivante :

En février 2007, un formulaire de pré-inscription sera à la disposition des familles, dans les mairies des 4 communes du SIVU. Nous attirons particulièrement l'attention des familles sur le fait qu'il ne s'agira que d'une pré-inscription et non d'une inscription ferme et définitive.

En effet, la commission d'admission, composée d'élus et de professionnels, se réunira ensuite courant mai 2007, et validera l'ensemble des admissions, selon des critères précis définis par les élus du SIVU. Un retour aux familles sera fait, au plus tard, début juin.

A la recherche d'un nom

Suite au choix du Maître d'œuvre, les premiers travaux dans la zone de l'ancien "Champ de Foire" devrait débuter courant 2007.

La municipalité souhaite trouver un nom à ce quartier. Nous vous sollicitons dès à présent pour nous faire part de vos idées. Envoyez-les au Service Urbanisme de la Mairie.

■ RÉCOMPENSES

■ Espaces verts : trois prix pour une ville

Le mois d'octobre a été un mois florissant pour notre ville. Clisson a remporté pas moins de trois prix, dont deux à l'occasion du concours des villes fleuries organisé par le Conseil Général 44 :

- le premier prix dans la catégorie "Commune de 5001 à 10000 habitants"
- le prix de la mise en valeur du patrimoine pour le jardin médiéval.
- Le dernier prix et pas des moindres : Clisson a obtenu sa première fleur, notre ville est maintenant labellisée "Ville Fleurie".

Les services de la ville depuis de nombreuses années, contribuent à faire de Clisson un lieu où il fait "bon vivre" tout en pensant de façon permanente au développement durable.

Initialement créé pour récompenser les efforts de fleurissement menés par les collectivités locales, le concours a maintenant pour vocation de promouvoir et encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie.

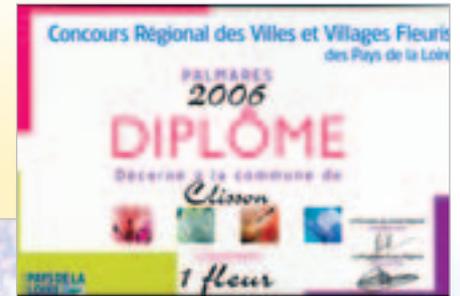
Le concours consiste à attribuer une série de Fleurs (de une à quatre) et un Grand Prix correspondant au label "Villes et Villages Fleuris". Ces Fleurs sont apposées sur une signalétique spécifique représentée par un panneau à l'entrée de la commune.

L'attribution du label "Ville Fleurie" s'effectue selon une charte précise basée sur trois séries de critères.

- Patrimoine paysager et végétal
- Développement durable et cadre de vie
- Animation et valorisation touristique

Pour plus d'informations vous pouvez consulter le site internet : www.villes-et-villages-fleuris.com

Cette reconnaissance a enthousiasmé l'équipe, bien méritante, des Espaces Verts de la ville.



■ Le site internet récompensé

Le 24 novembre dernier à Lyon, le site internet de la Ville de Clisson a été à l'honneur lors des Trophées de la Communication 2006. Nominé dans la catégorie "Meilleur site Internet des mairies de 5.000 à 10.000 habitants", il s'est vu remettre par le jury le troisième prix.

La Ville de Clisson s'est présentée pour la première fois à ce type de concours et espère à nouveau décrocher un prix l'année prochaine grâce aux différentes évolutions prévues pour ce bel outil de communication. Depuis sa création, les services de la Mairie et les associations apportent leur contribution, pour

faire vivre ce site internet en rajoutant articles, actualités et rendez-vous culturels et sportifs. Les mises à jour sont régulièrement faites par Emmanuelle Airiau et Audrey Chichet qui essaient de diffuser le plus rapidement possible l'information.

Tous les services municipaux sont fiers de ce trophée, mais la meilleure récompense du travail fourni reste évidemment la fidélité des internautes à son site Internet.

Tous les mois ce sont plus de 3500 internautes qui se connectent sur www.mairie-clisson.fr.

La Mairie de Clisson ne compte pas s'endormir sur ses lauriers. De nouveaux modules devraient voir le jour en 2007 ainsi qu'une refonte totale de la charte graphique du site Internet qui adoptera ainsi le même esprit que le magazine municipal et ses autres publications.

■ La remise des rubans du patrimoine à Clisson

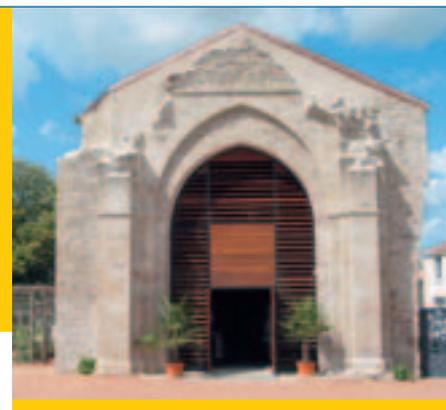
Lancé en 1994 sous le nom de "Villes et Villages gagnants", le concours des rubans du Patrimoine distingue et récompense, par des prix nationaux et départementaux, des communes ayant entrepris des opérations de rénovation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.

Les rubans du Patrimoine sont organisés en partenariat par la Fédération Française du Bâtiment, l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine et Dexia Crédit Local.

Clisson a accueilli la remise de ces distinctions à la Chapelle Saint-Jacques, qui a été elle-même récompensée. En effet la ville était, elle aussi, candidate afin de valoriser le travail de restauration du quartier Duboueix-Prieuré comprenant la chapelle Saint-Jacques et le jardin médiéval.

Dans toute la France, les rubans du Patrimoine révèlent une infinie variété d'opérations. Ils témoignent d'une part, de la richesse du patrimoine bâti français et, d'autre part, de la diversité des enjeux et des choix qui s'offrent aux élus :

→ rénover et mettre en valeur pour embellir le cadre de vie,



→ sauver une ruine pour transmettre le caractère local et les traditions,
→ réhabiliter et changer sa destination pour faire revivre un bâtiment, un quartier.

En 12 ans, 889 prix ont été décernés, 791 prix départementaux et 98 prix nationaux.

Depuis la 10^e édition des jurys régionaux qui expertisent les dossiers, décernent les prix départementaux et transmettent au jury national les dossiers candidats aux prix nationaux. Le jury national décernera un prix national au titre des communes de moins de 3500 habitants, un prix national au titre des communes de plus de 3500 habitants, un prix national au titre des structures intercommunales. En fonction de la qualité des dossiers présentés, il pourra également décerner un prix spécial et une mention spéciale du jury.



■ La ville dotée du label ville internet

Un label pour se connaître et être reconnu !

Les collectivités qui inscrivent une politique internet dans leur mission de service public sont invitées à participer chaque année aux Labels nationaux "Ville Internet" et "Territoire Interconnecté". Ces Labels permettent à la collectivité locale d'évaluer et de montrer la mise en œuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général.

Le jury, composé d'experts, analyse les politiques menées par les collectivités sur la base de critères liés aux valeurs de citoyenneté active et de démocratie participative.



Cette année Clisson a reçu son premier "@" à Lyon où 223 communes de toutes tailles étaient à l'honneur.

GENDARMERIE

**UNE NOUVELLE
SOUS-OFFICIER
AU SERVICE
DE LA
POPULATION**



Leslie THOMAS est arrivée le 2 octobre 2006 à la brigade de gendarmerie de Clisson.

Il s'agit de son premier poste en tant que sous-officier de gendarmerie. Après une formation de dix mois, elle a pu se rapprocher de sa famille en intégrant la brigade de Clisson.

Elle a toujours eu envie d'intégrer ce corps de métier. Désormais elle peut comme tout gendarme aider et être au service de la population.

ENVIRONNEMENT

La qualité de vie, un atout à préserver durablement

Vivre "à la campagne", bénéficier de services de proximité et de nombreux équipements, tout en étant proche de Nantes est une possibilité que peu de territoires peuvent offrir.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Le territoire du SCoT du Vignoble nantais est aujourd'hui un des secteurs de Loire-Atlantique les plus dynamiques :

• **dynamique DEMOGRAPHIQUE.**

Avec près de 120.000 habitants répartis sur 37 communes, la population augmente chaque année d'environ 3.000 habitants, soit 1.500 nouveaux logements par an.

• **dynamique ECONOMIQUE.**

Des activités diversifiées, de l'industrie au tertiaire, en passant par des productions agricoles renommées, permettent à près de la moitié des habitants de travailler sur place (22 000 emplois).

Les entreprises se développent grâce aux nombreux parcs d'activités et à une qualité de main d'œuvre reconnue.

UNE IDENTITÉ QUI ÉVOLUE : RURALE ? URBAINE ?

Notre cadre de vie évolue vite depuis ces dernières années et change d'aspect.

Les modes de vie ne sont plus ceux de nos grands-parents : allongement de la durée de vie, plus forte exigence de confort, et, pour certains, désir d'habiter "au contact de la nature", des vignes ou des prés, sans accepter toujours les spécificités des activités environnantes...

Disposer de SERVICES d'une qualité équivalente à celle des grandes villes devient la règle : TRANSPORT collectif, commerces, EQUIPEMENTS scolaires, culturels ou de loisirs, crèches, ... à laquelle il n'est pas toujours évident, pour les collectivités, de répondre.

Par ailleurs, nos bourgs ont à gérer des contraintes plus "urbaines" que "rurales" (stationnement, conflits de voisinage, ...). Le développement fort de l'habitat et des parcs d'activités est consommateur d'espace. Les limites urbaines des bourgs et des villages s'étirent. Ces extensions peuvent fragiliser à terme certaines exploitations agricoles et morceler les PAYSAGES.

Bien plus que cela, ces évolutions ont et auront un coût pour chacun d'entre nous et les générations à venir :

- hausse des dépenses concernant les réseaux (transport, eau, gaz, électricité, lignes téléphoniques, assainissement,...) ;
- augmentation des déplacements en distance et en nombre ;
- nouveaux quartiers sans intégration avec la vie locale ;
- des espaces naturels qui disparaissent et avec eux, certaines espèces animales ou végétales....

Si l'on veut préserver un cadre de vie agréable et typé, il est absolument indispensable de MAÎTRISER L'URBANISATION, sans pour autant stopper l'accueil de nouveaux arrivants. Diverses réponses d'aménagement et de développement durable, PLUS ECONOMES en espace, en énergie, PLUS RESPECTUEUSES des ressources et des activités environnantes, devront être trouvées et mises en pratique par tous.

Maîtriser l'urbanisation, conforter le développement économique, pérenniser les activités agricoles, protéger et valoriser notre environnement, ... C'est à cela que les élus du SCoT du Vignoble nantais travaillent.

■ **SCoT du Vignoble Nantais**

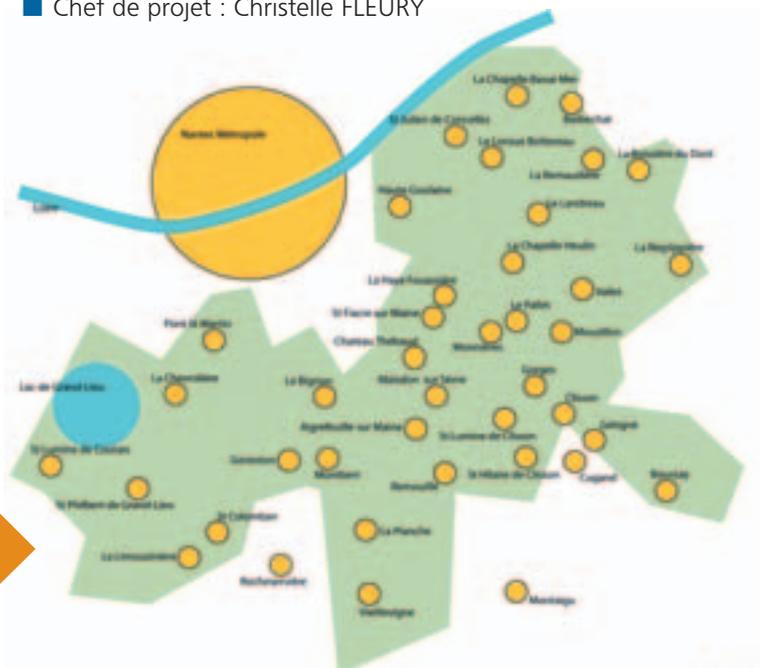
Allée du Chantre - BP 69603 - 44196 CLISSON Cedex

Tél 02 40 36 09 12 - Fax 02 40 36 09 63

scot-vignoble-nantais@wanadoo.fr

■ Président : Jean-Claude DAUBISSE

■ Chef de projet : Christelle FLEURY



Périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

PROTÉGER LA NATURE

Réduction des pesticides

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des produits destinés à supprimer les herbes (herbicides), les insectes (insecticides), les champignons,..... S'ils ont contribué à une époque à augmenter les rendements et à faciliter certaines tâches, aujourd'hui ils contribuent à la pollution de l'environnement et des espèces vivantes, notamment l'homme.

Comment faire sans ?

Les pesticides sont des polluants. Souvent en zone urbaine, la volonté d'embellir se traduit par des pollutions et les pesticides appliqués sur des surfaces imperméables sont rapidement transférés vers les rivières. La ville de Clisson, pour gérer cette situation, adhère à une démarche de développement durable. Pour cela, elle a commencé à appliquer un plan de désherbage (dix agents du centre technique municipal ont suivi une formation spécifique). Modifier les pratiques d'élimination des herbes indésirables ne s'improvise pas. Il s'agit d'un travail qui doit se préparer très en amont afin de déterminer les solutions les mieux adaptées. Elles doivent se trouver en parfaite adéquation non seulement avec les possibilités budgétaires et techniques mais aussi avec la typologie des espaces que l'on s'apprête à traiter

Le plan de désherbage détermine les zones d'action, leur identification sur le plan cadastral, l'identification du niveau des risques et la préconisation des modes de désherbage.



Le désherbage thermique au gaz

Dans ce plan s'inscrit aussi le non désherbage ce qui veut dire qu'il faut savoir **accepter les herbes spontanées dans sa ville**, tout en les contrôlant.

Le plan de désherbage préconise différentes méthodes alternatives d'interventions qui sont :

- Le désherbage manuel
- Le désherbage par balayuses automotrices
- Le désherbage thermique au gaz (destruction de la plante par flamme directe ou indirecte (infrarouge)
- Le désherbage à eau chaude (destruction de la plante, eau à haute température 90°)
- Le désherbage à eau chaude avec mousse (la mousse est composée de noix de coco et d'amidon, et elle a pour effet de conserver la chaleur plus longtemps)

Ôter ou laisser des plantes dans un milieu urbain n'est pas seulement une question technique mais englobe aussi des considérations d'ordre social et culturel



CRÉATION RUE DU BAG
Jocelyne BENOIT
Création de chapeaux, écharpes, accessoires mariages pour femmes

9 rue Tire Jarrets
Tél : 02.40.43.81.98

Ouvert du Mardi au Samedi :
10h-12h et 15h-19h



FLEURICI
Ghislaine PAVAGEAU
Boutique artisanale
Décoration florale (toiles, tableaux)

7 rue des Halles
Tél : 02.40.31.41.65

Ouvert du Mardi au Samedi :
9h15-12h30 et 14h45-19h30
Dimanche : 9h15-12h30



BOULANGERIE - PATISserie DES HALLES
Céline et Benoît LATOUCHE
Spécialité Pâtisserie : Verrine
Spécialité Boulangerie : Ronce, Grenier aux céréales, Pain aux fruits

26 rue des Halles - Tél : 02.40.54.01.73
Ouvert du Mardi au Samedi : 7h-13h30 et 15h-19h30 - Le Dimanche : 7h-13h



EPICERIE DU MARCHÉ
Nicolas GUENOUN
Epicerie fine avec des Produits Bio, des Produits Frais (fromagerie - crèmerie), Thé, Café

2 rue des Rémouleurs - Tél : 02.40.54.38.12
Ouvert du Mardi au Samedi : 7h -13h30 et 15h-19h30 - Le Dimanche : 7h-13h

Bienvenue aux



CHARIVARI - Emilie EOUZAN
Société d'animations enfantines
Spectacles pour enfants, maquillage, sculpture sur ballon, goûters d'anniversaires à domicile

3 bis route de saint Hilaire - 44190 Clisson
tél: 02 53 51 66 04
milo_crea@hotmail.com



LE KRISTY'S BAR
Christophe MANDIN
Petite Brasserie du mardi au vendredi (midi seulement) - Soirée cocktail et musicale - concert

3 place Saint-Jacques - Tél : 02.40.54.01.83
Ouvert du Mardi au Jeudi : 8h-23h
Vendredi - Samedi : 10h-1h
Dimanche : 10h-22h

NOUVEAUX COMMERCANTS



LE CEDRE DE LA TRINITÉ
Vincent STEVENARD
Esprit d'hôtel, 5 chambres. Maison de Caractère. Jardin clos. TNT DVD écran LCD

9 rue du Couvent des Dames
Tél : 02.28.21.58.85

Ouvert toute l'année



COULEUR DELISS'
Auréliе Chaigne
Coiffeuse Mixte

20 rue de la Vallée
Tél : 02.40.54.01.48

Ouvert du Mardi au Vendredi : 9h-12h et 14h-19h
Le Samedi : 8h à 16h

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2006

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à l'élue de votre quartier.

MOYENS DES SERVICES

SERVICE FINANCIER

Biens communaux "Pôle de Santé"

• **Acquisition d'un lot en copropriété par la conclusion d'un contrat de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) avec la Société civile d'attribution "Pôle de Santé de Clisson"**

Le Conseil, après en avoir délibéré, et après avoir pris connaissance de l'avancement du projet de construction du "Pôle de Santé", situé rue Docteur-Doussain à Clisson, constitué d'un "pôle médecine générale" et d'un "pôle laboratoire médical", a décidé à l'unanimité, de se porter acquéreur d'un lot de la copropriété du "pôle médecine générale" destiné à l'installation d'un cinquième médecin. Le Conseil Municipal accepte la réalisation de cette acquisition.

Tarifs, régies et participations

Restaurant scolaire "Jacques-Prévert"

• **Fixation du prix des repas à compter du 1^{er} septembre 2006**

Le taux annuel d'augmentation du prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public est fixé par arrêté ministériel. Lors du conseil, il n'était pas encore connu, mais il convenait d'anticiper pour pouvoir appliquer les nouveaux barèmes à la rentrée de septembre.

En conséquence, après avis de la Commission des Finances, il a été proposé de majorer le prix des repas de 2.2 %. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé le prix des repas servis au restaurant scolaire "Jacques-Prévert" à compter du 1^{er} septembre 2006.

Subventions aux associations

• **Subventions complémentaires versées aux associations sportives**

Chaque année, un crédit de 1 500 euros est inscrit sur le tableau des subventions à disposition de la délégation aux sports. En matière sportive, selon la procédure mise en place en 2001, Monsieur Busson, adjoint aux sports, propose d'affecter ce crédit sous forme de subvention complémentaire aux associations qui font un

effort particulier de formation de leurs bénévoles.

Le montant de cette subvention est fixé à 76 €/an par stagiaire, selon le tableau ci-dessous :

Etoile de Clisson "Basket"	Pour 6 stages	456 €
Etoile de Clisson "Football"	Pour 2 stages	152 €
Taekwondo Club Clissonnais	Pour 1 stage	76 €
Sport Athlétique Club Clisson	Pour 9 stages	684 €
TOTAL DES DÉPENSES		1 368 €

Budgets et comptes

Budget général de la ville

• **Adoption de la Décision modificative n° 2 de l'exercice 2006**

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité (six abstentions), adopte la Décision Modificative n° 2 au budget général de la Ville et précise que le nouveau montant du Budget Primitif du budget général de la Ville de l'exercice 2006 est arrêté comme suit :

Budget Général

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif 2006	7 879 782,00 €	7 879 782,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n°2	703 056,00 €	703 056,00 €
Sous total	8 582 838,00 €	8 582 838,00 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif 2006	7 101 063,00 €	7 101 063,00 €
Décision modificative n°1	- 123 646,35 €	- 123 646,35 €
Décision modificative n°2	59 794,00 €	59 794,00 €
Sous total	7 037 210,65 €	7 037 210,65 €
Total général	15 620 048,65 €	15 620 048,65 €

Délégation de service public

Eau et assainissement

• **Rapport annuel du prix et de la qualité du service public d'eau potable et de l'assainissement**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L 2224-5, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, destiné notamment à l'information des usagers, doit être présenté dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

SERVICE PERSONNEL

Salaires, primes, indemnités

Travail normal de nuit

• **Institution d'une indemnité de nuit**
Une indemnité horaire pour travail de

nuit peut être attribuée aux personnels titulaires et non titulaires effectuant des tâches dans ce cadre, notamment les agents du service "Voirie" qui réalisent le balayage des rues de la ville très tôt le matin par nécessité de service. Le Conseil, décide d'instituer à compter du 1^{er} avril 2006, l'indemnité horaire pour travail normal de nuit. Cette indemnité sera versée aux agents titulaires et non titulaires accomplissant une partie ou la totalité de leur service normal entre 21 heures et 6 heures du matin.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

SERVICE PATRIMOINE-BATI

Edifices Culturels - Eglise Trinité

• **Avenant n° 1 aux lots n° 1, 2 et 5 du marché de travaux n° 02-2005**

Par délibération du 18 novembre 2004, le Conseil avait approuvé le programme définitif de l'opération de restauration de l'Eglise de la Trinité, ainsi que l'attribution des marchés de travaux. Monsieur le Maire informe qu'il s'agit aujourd'hui d'approuver les modifications apportées au marché initial, après réalisation de la première tranche des travaux et d'une partie de la seconde.

En effet, plusieurs adaptations ont été réalisées, nécessitant des prestations nouvelles et la suppression de certains travaux sur les lots n° 1, 2 et 5.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, les modifications apportées aux lots n° 1, 2 et 5 du marché de travaux n 2/2005, destinées aux travaux de restauration extérieure de l'église de la Trinité.

SERVICE RESEAUX

Assainissement - Lotissement du Clos du Cormier au Village du Piteau

Entretien du poste de relevage des eaux usées

• **Validation de la convention de prestation à intervenir avec le lotisseur**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de prendre en charge l'entretien du poste de relevage du lotissement privé du Cormier situé au village du Piteau.

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie

Rond-point de la Fontaine Câlin

• **Nouvelle dénomination**

Monsieur le Maire rappelle que les ronds-points situés en zone urbaine ont été dénommés pour faciliter leur localisation et permettre une bonne information des usagers.

Le giratoire dénommé "rond-point de la Fontaine Câlin" marque l'entrée de l'agglomération sur la RN 149 en venant de Nantes. Sa position stratégique a été déterminante pour envisager un projet d'aménagement ouvert sur l'Europe, suggéré par l'association "France-Roumanie", et relayé par les Comités de Jumelage italien, gallois et allemand.

Le Conseil accepte de changer la dénomination du rond-point de la Fontaine Câlin situé au carrefour des rues des Malifestes, de la Fontaine Câlin, et de la route de Nantes (RN 149), sur la zone d'activités de Câlin et décide de renommer le dit rond-point comme suit : "Rond-point de l'Europe".

ANIMATION VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE CULTUREL

Programmation culturelle "2007" "Année Olivier de Clisson"

• **Présentation du programme prévisionnel des festivités et lancement d'une souscription volontaire pour la réalisation d'une statue à l'effigie d'Olivier de Clisson**
Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Ville de Clisson commémorera le 600^{ème} anniversaire de la mort d'Olivier de Clisson.

Afin de témoigner la reconnaissance des Clissonnais à l'égard de ce grand personnage qui a marqué la cité, il est proposé la réalisation d'une sculpture qui sera scellée dans un lieu public de Clisson.

Pour financer cette statue, Monsieur le Maire propose de lancer une souscription publique, auprès des particuliers et des entreprises, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2006.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ SERVICE GENERAL

Contentieux "Assainissement"

• **Remboursement à un particulier**

Monsieur le Maire rappelle le contentieux assainissement jugé par le Tribunal d'Instance de Versailles le 11 décembre 1995, puis par le Tribunal Administratif de Nantes le 19 juin 1997, et enfin par le Tribunal d'Instance de Versailles, dont le délibéré a été rendu le 23 novembre 2000.

De nombreux autres Clissonnais se sont trouvés dans la même situation que les plaignants, sans pour autant ester en justice.

En conséquence, afin d'être équitable envers les Clissonnais, le maire propose l'application de la délibération prise par le Conseil en séance du 20 décembre 2001, validant la démarche de remboursement mise en place pour régler à l'amiable les situations où des Clissonnais ont payé à tort.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2006

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Impôts, taxes, redevances

• **Admission en non-valeur**

Le comptable de la collectivité a présenté un état des taxes et produits irrécouvrables, relatif à des prestations non encaissées des services du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, du CLSH, de l'eau potable et de l'assainissement, en raison de différents motifs de non-recouvrement, et malgré les poursuites engagées.

Après avoir épuisé toutes les voies de recours à l'encontre des débiteurs défaillants, il ne reste plus que la mise en œuvre de la procédure des "admissions en non-valeur", visant à faire disparaître ces créances irrécouvrables.

ANNÉE	DÉTAIL	MONTANT	MONTANT
2004	Redevance d'assainissement	667,65 €	Assainissement
2004	Eau potable	535,89 €	Eau potable
2004 2005	Restaurant scolaire, CLSH, périscolaire	284,89 €	Général
	TOTAL	1 488,43 €	

Le Conseil, accepte et dit que les crédits nécessaires à l'annulation de ces créances sont prévus au budget général de la

ville, ainsi qu'au budget annexe de l'Assainissement, de l'exercice en cours, à l'article 654, les crédits nécessaires à l'annulation de ces créances feront l'objet d'une décision modificative au budget annexe de l'Eau Potable de l'exercice 2006.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux Rue Docteur-Doussain

• **Acquisition d'un terrain appartenant à l'hôpital local "Pierre Delaroche"**

Le projet de Pôle médical en cours de réalisation, rue Docteur-Doussain, jouxte un terrain appartenant à l'hôpital local, constitué d'une chênaie protégée au plan d'occupation des sols par un espace boisé classé. En vue de garantir la pérennité de cet espace entre la maison médicale et un lotissement d'habitation, la commune a souhaité se porter acquéreur de cette parcelle. Un accord a donc été trouvé avec le Conseil d'Administration de l'hôpital local.

Biens communaux Champ de foire

• **Cession d'un terrain à la société PALLARD SAS**

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de vendre à la société Pallard S.A.S., ou à toute autre personne physique ou morale désignée par elle, un terrain d'une surface de 1 800 m² environ, à définir par document d'arpentage, et à prendre dans les parcelles cadastrées section AN n° 241, 83p et 237p et fixe le prix de cession à 12 € HT du m².

Site du Champ de Foire et îlots du cœur historique

• **Validation des objectifs d'aménagement**

• **Définition des modalités de concertation**

• **Lancement de la concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC)**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Cévaër, Adjoint, qui rappelle la volonté de la commune de procéder à l'urbanisation du site du Champ de Foire et à la réhabilitation du secteur historique de Clisson, compris entre la place des

(suite de la page 11)

Douves et la rue des Halles, conformément au plan annexé.

L'objectif de cette opération est :

1. sur le site du Champ de foire : la réalisation d'un nouveau quartier, comprenant un programme de bureaux, de logements, et la création d'un pôle culturel.

2. sur le centre historique : il s'agira d'améliorer le patrimoine existant à travers différentes opérations de réhabilitation, et l'aménagement de nouveaux espaces publics.

Pour atteindre ces objectifs, la commission d'appel d'offres "Champ de Foire" a déclaré lauréat des marchés de définition le cabinet d'architecture et d'urbanisme Bruno GAUDIN.

Site du Champ de foire et îlots du centre historique - Infrastructure

• Attribution du marché de maîtrise d'œuvre urbaine au Groupement GAUDIN - COMPLEMENTERRE - OTH OUEST

M. le Maire rappelle à l'assemblée :

- Sa délibération n° 04.10.05 du 21 octobre 2004, décidant de lancer une étude de programmation urbaine, concernant l'aménagement du site du Champ de foire, et confiant la maîtrise d'ouvrage déléguée à la Société d'Equipement de Loire-Atlantique (SELA) ;

- Sa délibération n° 05.04.06 du 21 avril 2005, décidant d'étendre le périmètre d'aménagement au centre historique, sur un secteur délimité ;

- Sa délibération n° 05.05.02 du 19 mai 2005, constituant une commission d'appel d'offres, chargée d'attribuer les marchés de définition.

Monsieur Le Maire poursuit en rappelant que, par décision en date du 21 juin dernier, la commission d'appel d'offres "Champ de foire", chargée d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre urbaine portant sur l'aménagement de l'îlot du centre historique et du site du Champ de foire, a confié cette mission au groupement GAUDIN - COMPLEMENTERRE - OTH.

Ce Groupement aura, notamment, pour mission la réalisation des études opérationnelles en vue de l'aménagement urbain et végétal du site du Champ de foire et des îlots du centre-ville, hors maîtrise d'œuvre VRD.

Pour accompagner la Commune dans ce

processus d'aménagement complexe et d'une importance majeure pour Clisson, il est envisagé de confier la gestion et la réalisation de cette opération à un aménageur, dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Le choix de cet aménageur ne se fera qu'après une procédure de mise en concurrence telle que définie par les dispositions du Décret n°2006-959 du 31 juillet 2006. Cette procédure de sélection devrait durer 6 à 8 mois.

Or, une double opération (l'implantation du cinéma "Le Connétable" et la réalisation de deux immeubles tertiaires) présente un caractère d'urgence tel qu'il est nécessaire de lancer une première tranche opérationnelle sans attendre le choix de cet éventuel aménageur.

Dès lors, le marché de maîtrise d'œuvre qui vous est proposé sera composé :

→ **d'une tranche ferme**, qui sera celle correspondant à la première tranche opérationnelle et réalisée sous maîtrise d'ouvrage directe communale.

→ **d'une tranche conditionnelle**, correspondant à l'ensemble des prestations qui resteront à réaliser.

Cette tranche conditionnelle pourra n'être mise en œuvre qu'après sélection de l'aménageur dans le cadre d'une concession d'aménagement.

Après avoir entendu cet exposé ;

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité (cinq oppositions, un contre) confie une mission de maîtrise d'œuvre urbaine d'infrastructure, pour la réalisation des projets urbains du centre de Clisson, comprenant :

• la viabilisation et l'aménagement urbain et végétal du site du Champ de foire et des îlots du centre-ville, hors maîtrise d'œuvre VRD, sur le périmètre défini aujourd'hui

au Groupement conjoint composé comme suit :

- Le Cabinet Bruno GAUDIN, architecte,
- La Société COMPLEMENTERRE, paysagiste
- La Société OTH OUEST, Bureau d'études VRD

	Tranche ferme (1 ^{ère} phase opérationnelle)	Tranche conditionnelle
Forfait HT provisoire de rémunération en maîtrise d'œuvre "architecte urbaniste" sur la base de 4 000 000 € HT de travaux, au taux d'honoraires provisoire de 3,90%	18 018 €	137 982 €
Forfait HT provisoire de rémunération en maîtrise d'œuvre "aménagements paysagers" sur la base de 500 000 € HT de travaux, au taux d'honoraires provisoire de 12,20 %	5 307 €	55 693 €
Forfait définitif des honoraires de la mission complémentaire ZAC/DUP/PLU/cahier des recommandations architecturales	51 000 €	/
Montant indicatif des missions de conseil liées aux projets immobiliers privés	5 200 €	46 800 €
TOTAL H.T.	79 525 €	240 475 €
TOTAL GÉNÉRAL H.T.	320 000 €	
TOTAL GÉNÉRAL T.T.C.	382 720 €	

Site du Champ de foire et îlots du centre historique Construction de la Médiathèque

• Attribution du marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet GAUDIN - Architecte

Détail de la rémunération	Montant honoraires
Forfait HT provisoire de rémunération en maîtrise d'œuvre sur la base de 1 400 000 € HT de travaux, au taux d'honoraires provisoire de 12,93 % (mission de base)	181 020 €
Forfait HT provisoire de rémunération en maîtrise d'œuvre (missions complémentaires comprenant : les études d'exécution, les missions OPC et SSI, et une mission de conseil "mobilier signalétique")	51 400 €
TOTAL H.T.	232 420 €
TOTAL T.T.C.	277 975 €

■ SERVICE TECHNIQUE

Régime des eaux

Mise en place de repères de crues

• **Participation financière de la commune auprès de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre (I.I.B.S.N.)**

L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Nantaise (I.I.B.S.N.) coordonne le programme d'actions de prévention des inondations du bassin de la Sèvre Nantaise (2004-2006) issu de l'appel à projet "Bachelot". Il a pour objectif la réduction progressive et durable des dommages aux personnes et aux biens pouvant découler des inondations. L'article 42 de la loi, relative aux risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages du 30 juillet 2003, institue la nécessité de mettre en place des repères de crues obligeant les communes à entretenir la mémoire du risque. Ces repères doivent matérialiser le niveau des plus hautes eaux connues.

A Clisson, il est prévu d'en poser quatre sur les sites suivants :

1. rue Saint-Antoine
2. pont Saint-Antoine
3. viaduc de la Moine
4. moulin de Gervaux.

Le Conseil, donne son accord pour financer le coût de la mise en place de quatre repères de crues sur la commune de Clisson, à hauteur de 30 % de la dépense soit environ 375 € TTC.

Voirie - Parcours équestres

• **Définition du tracé de l'itinéraire "Loire-Atlantique/Vendée" traversant la commune et son inscription au**

Topoguide Régional Equestre

Le Comité Régional de Tourisme Equestre des Pays de la Loire souhaite intégrer le circuit de randonnée "Loire-Atlantique / Vendée", dans la nouvelle édition de son Topoguide.

Arrivant de Gorges par la nouvelle passerelle franchissant le contournement de Clisson, cet itinéraire traverse la commune, pour se diriger vers Cugand en empruntant les voies suivantes :

- Cheminement piétonnier le long de la voie ferrée,
- Rue Pose-Vieille,
- Route de Saint-Lumine,
- Rue de la Marre-Rouge,
- Route de Saint-Hilaire,
- Rue des Rosiers,
- Rue des Ajoncs y compris le passage sous la voie ferrée,
- Petite rue Saint-Gilles,
- Rue de la Madeleine,
- Venelle des Anes,
- Chemin de Plessard.

Le Conseil Municipal accepte et valide le tracé qui sera inscrit dans le Topoguide Régional Equestre.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ SERVICE GENERAL

Intercommunalité

Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives

• **Présentation du rapport d'activité 2005**

Comme chaque année et, conformément

au Code général des collectivités territoriales, le Syndicat est tenu de rendre compte de ses activités aux maires des communes membres (14 communes).

Le rapport d'activité 2005 est également destiné à l'information des usagers et des partenaires.

Le Conseil, prend acte du rapport d'activité 2005 établi par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives.

Intercommunalité

Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Moine

• **Présentation du rapport d'activité 2005**

Chaque année et conformément au Code général des collectivités territoriales, le Syndicat adresse à chaque commune membre (15) un rapport annuel retraçant l'activité de cet EPCI.

Ce rapport d'activité 2005 doit faire l'objet d'une communication en séance publique du conseil municipal.

Monsieur Boudeau retrace les grandes compétences du S.I.A.M. :

→ La gestion de la rivière comprenant, travaux de curage, d'approfondissement, d'élargissement, de redressement, de défense contre les inondations, de réfection des berges, d'aménagement hydraulique.

→ Le suivi de la qualité de l'eau et sa libre circulation.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil, prend acte du rapport d'activités 2005, établi par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Moine (SIAM).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2006

■ SERVICE FINANCIER

Tarifs communaux

• **Fixation du prix de vente de l'eau potable et des redevances d'assainissement applicables au 1^{er} janvier 2007**

Le programme d'investissement pluriannuel se poursuit et connaît une nouvelle phase importante en 2006-2007 avec les travaux du secteur Nord-Est et ceux de la Route de Cugand. Les coûts prévisionnels obligent une croissance soutenue de recettes issues de la redevance d'assainissement.

Par ailleurs, l'assiette de la redevance d'assainissement fixée à 22 m³, pour les immeubles raccordés ou non au réseau public d'eau potable et bénéficiant d'un puits, n'a jamais fait l'objet d'une revalorisation depuis 1978 et, conformément à

la moyenne de la consommation nationale d'eau potable par personne qui est estimée aujourd'hui à 30 m³ par an, Monsieur le Maire propose de fixer l'assiette de la redevance d'assainissement à 30 m³ par personne vivant au foyer, à compter du 1^{er} janvier 2007 pour tous les immeubles raccordés ou non au réseau public d'eau potable.

→ **Redevance spécifique d'assainissement pour l'entretien des assainissements autonomes**

Concernant la redevance spécifique, Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'elle est basée sur le coût réel d'une vidange de fosse. Une vidange est effectuée à la charge de la commune tous les trois ans qui répercute ce montant auprès des foyers concernés, via la redevance spécifique. Le coût moyen

d'une vidange est évalué à 250 €, ce qui se traduirait par une hausse de la redevance de 34,62 % en 2007.

Pour moduler cette hausse qui ne peut être répercutée en une seule fois, Monsieur le Maire propose de réévaluer ce tarif progressivement et de porter le montant de la redevance de 62,40 € à 73,00 € en 2007.

→ **Participation aux frais de contrôle de conformité des installations d'assainissement**

Enfin, Monsieur le Maire rappelle que la tarification applicable à chaque demande d'attestation établissant la situation de l'installation du système d'assainissement d'un bien immobilier a été instaurée en 2006, et fixée à 64 €.

(suite page de la page 13)

La commission "Finances" propose d'augmenter ce tarif et de le fixer à 70 €, pour 2007.

Les autres tarifs et tout particulièrement ceux de l'eau potable font l'objet d'une hausse mesurée, pour contenir la croissance des charges.

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- à l'unanimité, les tarifs de l'eau potable,
- à la majorité (six abstentions), la redevance d'assainissement applicable par logement raccordé.
- à l'unanimité:
 - la redevance spécifique d'assainissement pour l'entretien des assainissements autonomes.
 - la participation de raccordement à l'égout (PRE).
 - La tarification applicable à chaque demande d'attestation établissant la situation de l'installation du système d'assainissement d'un bien immobilier.

Budget et compte

Budget général de la Ville

- Adoption de la **Décision modificative n° 3 au Budget primitif 2006**

Budgets annexes de l'eau potable et de l'assainissement

- Adoption de la **Décision modificative n° 1 au Budget primitif 2006**

Le Conseil Municipal, à la majorité (six abstentions), adopte la décision modificative n° 3 au budget général de la Ville.

Budget Général

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	7 879 782,00 €	7 879 782,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Décision modificative n°2	703 056,00 €	703 056,00 €
Décision modificative n°3	605 880,00 €	605 880,00 €
Sous total	90 188 718,00 €	90 188 718,00 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	7 101 063,00 €	7 101 063,00 €
Décision modificative n°1	- 123 646,35 €	- 123 646,35 €
Décision modificative n°2	59 794,00 €	59 794,00 €
Décision modificative n°3	90 880,00 €	90 880,00 €
Sous total	7 128 090,65 €	7 128 090,65 €
Total général	16 316 808,65 €	16 316 808,65 €

Après en avoir délibéré, à la majorité (six abstentions) adopte la décision modificative n° 1 au budget annexe de l'assainissement telle qu'elle est annexée.

Budget annexe de l'assainissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	912 986,00 €	912 986,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Sous total	912 986,00 €	912 986,00 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	1 502 030,00 €	1 502 030,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Sous total	1 502 030,00 €	1 502 030,00 €
Total général	2 415 016,00 €	2 415 016,00 €

Budget annexe de l'eau potable

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	613 388,00 €	613 388,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Sous total	613 388,00 €	613 388,00 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Budget primitif	349 613,00 €	349 613,00 €
Décision modificative n°1	0,00 €	0,00 €
Sous total	349 613,00 €	349 613,00 €
Total général	963 001,00 €	963 001,00 €

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Biens communaux

Parc d'activité de Câlîn

- Cession de terrains à la **SAS AMBULANCES DOUILLARD**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a été saisie par la société des Ambulances DOUILLARD, en vue de la vente de trois parcelles communales situées à l'arrière de leur siège social, sis rue des Malifestes, Parc d'activité de Câlîn.

Un accord a été trouvé pour la vente de ce terrain au prix de 22,87 € HT par m², conformément au prix pratiqué habituellement dans la zone.

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de vendre à la SAS AMBULANCES DOUILLARD, sise rue des Malifestes à Clisson, ou toute autre personne physique ou morale désignée par elle, un terrain à usage professionnel.

Biens communaux - Rue Du Guesclin

- Cession d'un terrain à Monsieur et Madame André PENEAU

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune a été saisie par des riverains de la rue Du Guesclin, Monsieur

et Madame PENEAU André, en vue de la vente d'un délaissé communal contigu à leur propriété.

Un accord a été trouvé avec Monsieur et Madame PENEAU André pour la cession de cette parcelle, cadastrée section AB N°414 d'une contenance de 43 m² au prix de 10 € le m².

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (une abstention), décide de vendre à Monsieur et Madame PENEAU André, résidant 12 rue Du Guesclin à Clisson, un délaissé appartenant au domaine privé de la commune.

■ SERVICE PATRIMOINE BATI

Equipements sportifs

Extension du gymnase Cacault

- Validation des travaux complémentaires
- Approbation du nouveau plan de financement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la proposition de construction d'une salle de gymnastique, jouxtant le gymnase Cacault. Soumise à la commission "Sports" du 25 octobre 2005 elle a été validée par le Conseil Municipal du 20 avril 2006, pour un montant prévisionnel d'opération de 153 000 euros TTC.

La commission "Sports" du 6 juin 2006 a proposé certaines prestations supplémentaires, avant le dépôt du Permis de Construire, par le Cabinet Terre et Ciel, maître d'œuvre :

Le traitement des abords immédiats de la porte de sortie de secours en voirie légale.

Par conséquent, le nouveau programme de travaux est estimé à 163 000 € HT et se décompose comme suit :

	Estimations initiales	Prestations supplément.	Estimation avant consultation
Lot n°1 Maçonnerie VRD	27 000 €	Voirie + 28 000 €	55 000 €
Lot n°2 Charpente métallique Bardage	48 000 €	Vitrage verrière + 20 000 €	68 000 €
Lot n°3 Menuiserie intérieure	16 500 €		16 500 €
Lot n°4 - Electricité	17 000 €		17 000 €
Lot n°5 - Peinture	6 500 €		6 500 €
Total estimé H.T.	115 000 €	48 000 €	163 000 €

Au vu du résultat de la consultation, le montant des travaux s'élève à 163 835.44 € hors taxes, ce qui porte le coût d'opération à 220 500 € TTC. Il convient donc que le Conseil donne son aval et décide d'inscrire un crédit complé-

mentaire nécessaire à la réalisation de ce programme.

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (six abstentions), accepte de poursuivre le programme d'extension du gymnase Cacault tel qu'il est présenté.

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie - Requalification du revêtement des trottoirs et des chaussées

Le programme 2006 répond aux sollicitations des riverains et à l'analyse faite par la Direction "Cadre de Vie - Espaces Publics" ; il concerne les trottoirs et la chaussée dans différentes voies :

• Chaussées :

- Rue des Rouleaux
- Extrémité de la place des Douves, y compris le parking du Connétable

• Trottoirs :

- Chemin des Venelles (dernière partie en mauvais état)
- Rue des Lilas.

Les chaussées seront revêtues en béton bitumeux (formule administration), sur une épaisseur moyenne de 4 cm.

Les trottoirs seront revêtus d'un gravillonnage type bicouche, avec un béton bitumineux 0/6 sur les accès aux propriétés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le programme de trottoirs et des chaussées 2006 situés dans l'agglomération clissonnaise, incluant :

le chemin des Venelles, la rue des Lilas, la rue des Rouleaux, l'extrémité de la place des Douves, y compris le parking du Connétable.

Réseau d'eaux pluviales Rue de la Marche

• Lancement des travaux de busage d'un fossé

• Approbation des conventions de passage à intervenir avec deux riverains

En raison d'une dégradation inquiétante de la partie aval du fossé de la rue de la Marche, il a été décidé d'envisager le busage sur environ 50 mètres, pour canaliser les eaux de ruissellement en provenance du bassin versant, à savoir : le secteur de la Marche, le quartier des Templiers, ainsi qu'une partie du parc industriel de Tabari.

Le Conseil Municipal décide de lancer les travaux de busage du fossé de la rue de la Marche par la mise en place de tuyaux en béton armé.

Réseaux d'électrification, téléphonique, et d'éclairage public Route de Cugand

• Adoption du programme d'effacement des réseaux aériens et de la remise aux normes de l'éclairage public confié au Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA)

Ces travaux seront à programmer dès le mois de janvier 2007, afin de respecter la programmation du chantier mentionné auparavant.

• La route de Cugand

- Effacement du réseau téléphonique : 113 310,00 € HT
- Effacement du réseau électrique : 226 500,00 € HT
- Effacement du réseau éclairage public : 45 000,00 € HT
- Appareillage d'éclairage public : 55 000,00 € HT

Soit une enveloppe financière prévisionnelle estimée à 439 810,00 € HT

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'inscrire un programme d'effacement des réseaux aériens en 2006/2007, relatif à la route de Cugand comprise entre les ronds-points du Bon Accueil et des Templiers.

■ MOT DE L'OPPOSITION

Un lycée public dans le vignoble, une nécessité !!!

Il y a une dizaine d'années, le sujet était brûlant.

Les fédérations de parents d'élèves, les élus de Clisson et des alentours s'étaient mobilisés pour obtenir l'ouverture d'un lycée ;

Les études préalables désignaient Clisson comme site à fort potentiel de développement et avec les effectifs nécessaires au bon fonctionnement d'une telle structure ;

Mais pour des raisons de relations politiciennes, le lycée fut établi à Vallet sur le site du collège public ;

Il faut constater que la réussite n'est pas au rendez-vous. Les effectifs peinent à progresser et toutes les options ne sont pas proposées.

Aujourd'hui, il faut revoir la localisation de ce lycée puisque le Conseil Général a besoin de ses locaux pour le collège.

Dès le printemps 2006, les élus de la liste Vivre à Clisson ont informé le maire de cette réalité et lui ont demandé de prendre contact avec la région. Il s'agissait de rappeler l'existence de terrains disponibles sur Clisson, pour accueillir un lycée. A ce jour nous n'avons aucun écho suite à notre demande.

Il est de l'intérêt de notre cité et des collégiens du secteur de demander l'actualisation de l'étude de 1995. La Région doit décider sur des critères objectifs de l'implantation future du lycée dont le vignoble sud a besoin. Ce message tourné vers l'avenir est le dernier pour 2006 ; aussi nous vous offrons tous nos vœux pour 2007.

Les élus minoritaires

A propos du Lycée Public dans le Vignoble

Les Elus de "Vivre à Clisson" prétendent ne pas avoir de réponse concernant la demande effectuée auprès du Rectorat et du Conseil Régional. Est-il bon de rappeler que les élus minoritaires participent à toutes les réunions d'aménagement du Champ de Foire, et que cette réponse a été formulée lors d'une réunion de travail.

A l'issue de l'étude de programmation urbaine présentée à la population en 2004, était envisagée l'implantation d'un établissement scolaire sur le site du Champ de Foire.

A ce titre, un "Gel" de 3 à 4 hectares du terrain était prévu.

Dans le cadre des études pré opérationnelles à l'aménagement du secteur, des rencontres techniques ont eu lieu avec les services du Rectorat, notamment. Il est ressorti de ces rencontres que le site du Champ de Foire n'était pas le plus approprié à l'implantation d'un établissement scolaire.

En effet, ce type d'équipement, pour fonctionner de manière satisfaisante, nécessite la proximité immédiate d'équipements sportifs de qualité ; et une implantation en périphérie est souvent préférée à une implantation en centre-ville où les contraintes architecturales sont plus importantes.

A l'issue de ces échanges, il a donc été décidé de ne pas geler le site du Champ de Foire pour l'implantation de cet établissement, sachant que d'autres terrains, plus adéquats, existent sur le territoire communal.

Aujourd'hui, les élus majoritaires sont solidaires de Vallet et des associations de parents pour le maintien du lycée à Vallet. Toutefois, si la décision de fermeture du lycée de Vallet se confirmait, nous nous positionnerions pour accueillir cet établissement.

*L'Adjoint à la Communication,
Jean-Michel BUSSON*

BILAN ANNÉE 2006

Patrimoine

Crèche Intercommunale

Le projet de "Crèche Collective Intercommunale" a fait l'objet d'un 1^{er} appel d'offre début juin qui se révéla être infructueux. Une 2^{ème} consultation a été lancée le 28 juillet dernier pour 9 lots. Le projet tel qu'il sera réalisé représente un coût de travaux de 754 206 € HT.

Le comité syndical du SIVU "de la Petite Enfance" du 28 septembre dernier a donc donné un avis favorable au lancement des travaux. Ceux-ci ont débuté le 16 octobre pour une durée de 10 mois, l'ouverture de la structure étant prévue pour septembre 2007.



Extension du Gymnase Cacault

Considérant les besoins d'extension des locaux utilisés par le Collège Cacault et les associations sportives, la Ville a programmé une extension du Gymnase afin de pouvoir pratiquer la gymnastique dans de bonnes conditions.

Le Conseil Municipal du 19 octobre dernier a donc approuvé le lancement de ces travaux.

Cette extension de 220 m², dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le Cabinet TERRE & CIEL à Clisson, représente un coût de travaux de 163 835 € TTC.

Les travaux ont débuté fin novembre pour une durée de 5 mois.



Restauration de l'église de la Trinité

Le projet s'appuie sur un diagnostic de l'état sanitaire de l'édifice, qui avait été réalisé en 2000 par le cabinet Héritage (Paris), spécialiste en restauration des bâtiments anciens.

Le cabinet d'architectes nantais Forest-Debarre a été désigné maître d'œuvre de l'opération qui s'élève à un montant global de 705 600 € HT (honoraires inclus) subventionné à hauteur de 15% par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles), 15% par le Conseil Général et 20% par le Conseil Régional.

Cette restauration se veut respectueuse de l'Histoire de l'édifice. Les différents styles architecturaux qui témoignent de l'évolution de l'église, de son origine au XI^{ème} siècle à la fin de sa transformation au XIX^{ème} siècle, sont respectés lors de chacun des traitements dont ils font l'objet. Il s'agit de restaurer le bâtiment dans son état actuel.

Les travaux ont débuté en février 2005 pour une première tranche de 10 mois, localisée sur le chœur, le transept nord-ouest, la sacristie, les bâtiments nord-est et sud attenants au chœur et l'oratoire.

La deuxième tranche de travaux s'achève.

Commencée en janvier 2006, d'une durée de 10 mois également, elle concerne le transept versant ouest et la nef. Comme pour la tranche précédente, il s'agit de travaux de ravalement des façades extérieures, la réfection de la charpente et de la couverture, du remplacement des menuiseries et des abat-sons et, pour la nef, de la création de vitraux.

Une troisième tranche de travaux, prévue pour débuter en janvier 2007, localisée sur la tour, l'oracle, la tour adventice et le bas-côté sud, achèvera cette restauration.

Enfance et action éducative

Action des services

► FRÉQUENTATION

Halte garderie	2005	2006	%
Nombre d'heures	6877	7115,5	+ 3,47
Nombre d'enfants	241	249	+ 3,32

Accueil périscolaire	heures 2005	heures 2006	%
Enfants de - 6 ans	2946,5	2981	
Enfants de + 6 ans	8202,75	8199	
Total	11149,25	11180	+ 0,28

Centre de loisirs

Petites vacances	journées 2005	journées 2006	%
Enfants de - 6 ans	412	440	
Enfants de + 6 ans	994	1068	
Total	1406	1504	+ 7,25

Mercredi

Enfants de - 6 ans	456	517,5	
Enfants de + 6 ans	841	1219	
Total	1297	1736,5	+ 33,89

Vacances d'été

Enfants de - 6 ans	1197	1382	
Enfants de + 6 ans	3344	3423	
Total	4541	4805	+ 11,12

► R.A.M.

Le nombre d'assistantes maternelles agréées est en augmentation sur le secteur d'intervention du RAM : Clisson : 79 au 01.01.2005 - 84 au 01.01.06 et 86 au 10.10.06

Cependant il existe toujours un décalage entre l'offre et la demande d'accueil :

Temps d'animation :

(Organisé pour les assistantes maternelles et les enfants)

Suite au constat de participation importante des temps d'animation (jusqu'à 15 assistantes maternelles et 27 enfants en même temps), il semblait important, afin d'assurer une qualité d'accueil, d'écoute, et de disponibilité de l'animatrice et des participants, de limiter le nombre d'assistantes maternelles. Le RAM propose maintenant deux matinées d'animation : le mardi matin et le jeudi matin.

► HALTE GARDERIE

Depuis le 6 septembre 2006, en raison de la hausse des effectifs : 185 enfants inscrits en 2005 et 209 enfants en 2006, et des demandes de fréquentation, il a été procédé à l'ouverture supplémentaire du mercredi matin en période scolaire uniquement.

► CENTRE DE LOISIRS

Un choix d'activités riches et variées a été proposé aux enfants par le centre de loisirs. Des activités sportives, ludiques, manuelles et culturelles ont été organisées, en direction des enfants à partir de 3 ans, et ce jusqu'à 12 ans. De plus, l'été, les enfants avaient la possibilité de partir en mini-camps.



► MINI-SÉJOURS 2006

Domaine Saint Sauveur à Mouilleron en Pareds, Base nautique de Luçon, Ferme de l'Oiselière à Chauché, Percussions et Cirque à Chalonnnes sur Loire, Ferme équestre à Plessé, Randonnée itinérante en Val de Sèvre.

► ANIMATIONS DIVERSES

Tout au long de l'année, des animations culturelles ont été mises en place par l'équipe d'animation du centre de loisirs : Soirées Contes, Ballade en famille avec les ânes, Soirée jeux en famille,

Enfin la Maison de l'Enfance a organisé une Fête de l'Enfance le samedi 10 juin 2006.



► RESTAURATION

L'extension du réfectoire maternelle a été réalisée. A la suite de la hausse importante des effectifs de l'an dernier. Cette réalisation, faite uniquement en régie, permet d'accueillir 4 tables de 6 enfants supplémentaires.

Refonte des tarifs municipaux : un nouveau mode de tarification a été mis en place pour le centre de loisirs et l'accueil périscolaire

► CENTRE DE LOISIRS

Revalorisation du tarif des bas QF, incluant les prix d'un repas (2.50€), basé sur le prix réel du repas en restauration scolaire, et un prix de journée pour l'encadrement du centre de loisirs allant de 1€ à 1.83 € la journée, pour les trois quotients les plus bas, au lieu de 0.15 €.

Pour le tarif 1/2 journée, seul le prix de la journée encadrement a été pris en compte, en rajoutant le prix du repas quand il s'agira d'une 1/2 journée avec repas.

Tous les différents tarifs ont évolué selon la tranche des quotients familiaux auquel ils appartenaient, ce qui n'était pas le cas précédemment.

► ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

A contrario du centre de loisirs, il a été proposé de baisser les tarifs de l'APS.

En effet, le tarif APS actuel au quart d'heure entraîne un coût un peu élevé à l'heure pour les bas tarifs.

La hausse sur les bas tarifs du Centre de loisirs sera totalement compensée par la baisse des tarifs de l'accueil périscolaire. En effet les familles qui utilisent ces deux services ont par le nombre de jours de fonctionnement, un budget annuel plus important pour l'accueil que pour le CLSH.

Réorganisation du personnel

► PERSONNEL ENTRETIEN ET RESTAURATION

Un nombre d'agents important travaillait sur le site de l'école primaire, et de la restauration scolaire. En regroupant les heures sur 3 agents au lieu de 5 pour l'école primaire, et en réorganisant le planning des agents de l'été, regroupé également sur 3 agents, il a été possible d'augmenter le temps de travail de 3 agents :

2 sont passés de 80% à 90% et 1 de 50% à 70%.

► PERSONNEL ANIMATION

4 animateurs ont été titularisés à 80%. Ceci notamment, afin de régulariser un nombre important d'heures qu'effectuaient ces agents.

Dans le cadre de cette titularisation du personnel d'animation du centre de loisirs, les plannings des agents ont pu être refaits. Ainsi ce personnel travaille aujourd'hui à l'accueil périscolaire, et au centre de loisirs et encadre la restauration scolaire. Ainsi il est présent sur tous les temps de l'enfant péri et extra-scolaire.

De plus, concernant les stagiaires BAFA, une gratification a été mise en place depuis cet été.

► PERSONNEL ATSEM

Lors de l'ouverture de la 6^e classe pour la rentrée 2005-2006, il avait été décidé de ne pas procéder au recrutement d'une nouvelle ATSEM.

Après une année de fonctionnement, des bilans réguliers ayant été faits et des difficultés importantes ayant été constatées, il a été décidé de procéder à la création d'un poste d'Atsem à 50% pour l'année scolaire 2006-2007.

Police municipale

Infractions relevées par le service de la Police Municipale

Au total 667 timbres-amendes ont été rédigés et répartis en plusieurs catégories :

- 563 liés à la zone Bleue
- 98 liés au stationnement gênant
- 6 liés à la circulation routière (infraction au code de la route)

Nombre de véhicules mis en fourrière : 11

Animaux remis chez le vétérinaire avec lequel une convention de fourrière animale a été signée :

- 19 chiens et 8 chats

210 arrêtés municipaux ont été délivrés au titre d'occupation du Domaine Public pour travaux et déménagements.

129 convocations pour vacations funéraires (pose de scellés sur cercueil ou bracelet sur défunt)

Hormis les infractions relevées par le service, s'ajoutent :

- Les entrées et sorties d'écoles
- Gestion du terrain d'accueil des gens du voyage
- Patrouille de surveillance de la voie publique et des bâtiments municipaux
- Distribution de divers plis
- Notification d'avis divers
- Enquêtes administratives

Centre technique municipal

Au centre technique municipal l'année 2006 a été marquée par le départ en retraite de trois agents et l'arrivée d'un nouvel électricien.

Différents travaux réalisés

► EQUIPE ESPACES VERTS

L'équipe Espaces Verts est composée d'un agent de maîtrise et de six agents, elle reçoit régulièrement le renfort de stagiaires et d'agents contractuels pendant la saison estivale.

En raison des surfaces importantes d'espaces à gérer, certains prestataires privés réalisent certaines tâches comme le taillage des haies, l'élagage, l'entretien des côtes et des sentiers pédestres.

La saison pour l'équipe commence début mars et finit fin novembre avec la plantation de bisannuelles.

Une saison type comprend la tonte des pelouses, le fleurissement, la maintenance des arrosages, l'entretien des arbres et des arbustes, l'entretien de la plaine de jeux, les traitements et les amendements.

Pendant l'intersaison, l'équipe des espaces verts réalise différents aménagements permettant de préparer l'année suivante.

Réalisation pour l'année 2006 :

- Garenne Valentin et Espace Saint-Jacques :
branchement de l'arrosage automatique sur les puits de chaque site
- Fleurissement aérien de la rue du Docteur Duboueix
- Réaménagement de la douve du Minage



► EQUIPE VOIRIE

L'équipe voirie réalise différentes activités dont les principales sont : l'entretien de la voirie, la propreté publique et l'éclairage public.

L'équipe est composée d'un agent de maîtrise et de six agents.

Avant de réaliser certains travaux neufs, l'équipe voirie doit auparavant effectuer certaines tâches récurrentes que sont : le nettoyage des marchés, l'entretien des toilettes publiques et des poubelles (une centaine sur toute la ville) le nettoyage et désherbage des rues et ruelles, entretien des cimetières, la gestion de la signalétique verticale, entretien de l'éclairage public, l'entretien de la voirie rurale (routes et chemins ruraux) et la pose et dépose des illuminations de Noël et estivales.

Différents travaux neufs ont été réalisés par l'équipe voirie :

- Parking Saint Nicolas : Pose de bordures
- CSVN : Busage d'un fossé
- Village de la Dourie : Mise à niveau de la voirie devant les nouvelles habitations
- Bassin d'orage de la Prévôté ; mise en place d'une protection à l'entrée du déversoir.
- Camping municipal : modification du branchement SAUR
- Réaménagement du parking Avenue du Général Leclerc
- Remplacement de candélabres accidentés.
- Mise en place de nouveaux candélabres
- Remplacement de l'éclairage public rue de la belle Etoile, Place des Tamaris, Rue des Erables.
- Aménagement foncier : pose de ponts d'entrée suite aux travaux connexes
- Place Saint Jacques : Réaménagement de l'éclairage public et de la sonorisation
- Plessard : mise en place d'un projecteur pour le kayak polo.

- Réaménagement du jardin de la cure
- Plantation d'un talus dans l'école J Prévert
- Lotissement Saint Vincent : aménagement des espaces verts
- CSVN : pose de protections autour des terrains de tennis.

► EQUIPE BATIMENT

L'équipe bâtiment comprend 5 agents dont, un agent de maîtrise (spécialiste en maçonnerie) deux peintres, un menuisier et un électricien.

Dans les tâches demandées à l'équipe bâtiment, il existe tous les petits travaux du quotidien qui demandent de la réactivité, en exemple on peut citer : une toilette bouchée, une lampe grillée, une porte qui grince, une étagère à monter, des bureaux à déplacer, une prise à monter, une vitre à remplacer, un robinet qui fuit, etc

Une fois le quotidien géré différentes commandes de travail sont programmées par le centre technique municipal ou par le service Cadre de Vie.

Différents travaux ont été réalisés en 2006 (cette liste n'est pas exhaustive)

- Cercle Olivier de Clisson : travaux de peinture dans la cuisine et les toilettes
- CRFA : remise à neuf de l'installation électrique
- Groupe scolaire Jacques Prévert : mise en place d'un toit sur le local poubelle
- Eglise Notre-Dame : Peinture des portes, des saillies de toit et des grilles des jardins attenants
- GSJP : Peinture, remise à neuf des installations électriques et de l'éclairage dans les classes maternelles, aménagement de l'agrandissement du réfectoire.
- Mise en place de l'éclairage de sécurité dans les églises.
- Complexe sportif du val de Moine : remplacement partiel du revêtement mural et peinture dans la salle de réunion et du bar.
- Cordeliers : lasure sous le préau
- Place J. Demy : Aménagement du local syndical
- Résidence J. Bertrand : pose d'une porte
- Logement de la poste : travaux de peinture dans l'appartement
- Aire de jeux de la prairie des chevaliers : remplacement du pont de singe.



Service animation et vie de la cité

L'année 2006 s'annonçait plus calme en matière d'animation à la suite de l'annulation temporaire de quelques manifestations régulières importantes : les Festystéries, les Italiennes, et le fait d'une année sans élections.

Il n'en a rien été, car des manifestations nouvelles sont venues combler un calendrier déjà bien chargé par les manifestations habituelles organisées par la ville ou les associations. Parmi les temps forts de ces manifestations, il convient de rappeler :

- le Festival de Théâtre Amateur Festhéa, le 1^{er} week-end d'avril, qui a réuni pendant 3 jours une dizaine de troupes de théâtre et plusieurs associations locales organisatrices.

• Le festival Hellfest, qui, fin juin, après avoir fait couler beaucoup d'encre, s'est finalement bien déroulé, à la satisfaction quasi générale.



• Le concours national de tir à l'arc vétérans, le week-end du 15 août, a eu un beau succès populaire en raison de son parcours en ville et dans les parcs.

• La semaine solidaire, fin octobre, à l'initiative d'ANIMAJE, a regroupé de nombreuses associations caritatives et humanitaires autour du chapiteau "Chez Gino" pour se terminer par un grand concert au Complexe Sportif.

Pour sa part, la ville a poursuivi son action en étoffant sa programmation culturelle et en accueillant en octobre, en marge de la semaine solidaire, une grande exposition sur la Guinée et le problème de la maîtrise de l'eau dans ce pays.

Elle apporte toujours son soutien matériel à toutes les associations pour leurs manifestations et on notera plus particulièrement cette année le grand succès de l'exposition "Regards sur Clisson", initiée par le groupe "Histoire et patrimoine" de l'association Clisson accueil.

En matière d'accueil touristique, on remarquera l'augmentation importante de la fréquentation de notre camping municipal.

Le service communication est mis à l'honneur cette année puisqu'il a obtenu un prix national pour la qualité du site internet de la ville. Il a travaillé ces derniers mois, très en amont, sur la promotion de la programmation de l'année Olivier de Clisson que vous allez découvrir dans quelques jours.

Le service prépare depuis plusieurs mois l'année 2007 avec l'adjoint à la culture, et tous les agents sont déjà prêts pour démarrer "L'Année Olivier de Clisson" et faire de celle-ci un véritable succès.

Communication

Le travail le plus important de cette année 2006, en plus des actions quotidiennes, a été la préparation de la communication de "2007, l'Année Olivier de Clisson".

Le groupe de travail s'est réuni régulièrement en 2006 afin de définir l'orientation de la communication sur l'événement majeur de 2007, c'est-à-dire la découverte de l'histoire d'Olivier de Clisson dans un esprit festif et accessible à tous. L'affiche, haute en couleurs, reprend le monument phare de notre ville : le Château où est né Olivier de Clisson. La présence de ce monument permet de marquer le côté historique de cet anniversaire. Le chemin lumineux permet de donner une connotation féérique que l'on retrouvera dans plusieurs temps forts du programme des festivités. Enfin les personnages de ce visuel donnent une dimension accessible pour les plus jeunes et les non initiés.

Le groupe de travail a la volonté de faire connaître l'histoire du Connétable en attirant la population vers des événements festifs ouverts à tous.

Par ses affiches, la ville espère attirer les amateurs de vieilles pierres et d'Histoire mais aussi les amoureux de légendes celtiques et bretonnes, et enfin les enfants passionnés d'Histoire, de chevaliers et de château.

Retrouvez le programme des festivités en hommage au 600^{ème} anniversaire de la disparition d'Olivier de Clisson sur www.mairie-clisson.fr

► SITE INTERNET

Le service communication de la ville a travaillé conjointement avec l'entreprise Créasit sur la refonte du site internet. Ce "relookage" du site de la ville a été fait en vue de donner une nouvelle image à cette vitrine virtuelle de Clisson, en adéquation avec la charte graphique réalisée en 2005.

► CLISSON MAG.

Depuis de nombreuses années, la municipalité vous informe de l'actualité de votre ville et de ce qui la fait vivre. Le Clisson mag. retranscrit les informations municipales fournies par les services de la mairie, ainsi que les informations des différentes associations sportives et culturelles.

► CULTURE

• Réalisation de la nouvelle plaquette de saison culturelle de l'Espace Saint-Jacques. Celle-ci est plus courte que les années précédentes en vue des festivités de "2007, l'Année Olivier de Clisson" pour laquelle vous recevrez plus d'informations dans les jours à venir.

• Promotion des différents événements tels que les spectacles de l'Espace Saint-Jacques, la fête de la Musique, le feu d'artifice, les expositions ...

• Relations presse : rédaction et diffusion de communiqués de presse relatifs aux événements municipaux.

• Diffusion de l'information, affiches et dépliants.

N'oublions pas les tâches telles que :

L'aide aux associations, notamment pour l'exposition estivale "Regards sur Clisson", qui a rencontré un vif succès en séduisant Clissonnais et visiteurs de notre cité, et la réalisation et la diffusion de messages sonorisés en ville, à destination de la population.

La bibliothèque participe à l'année Olivier de Clisson

L'événement de l'année 2007 a inspiré de nombreuses associations, notamment la Bibliothèque. Pour en savoir toujours plus sur Olivier de Clisson lui-même, son époque, la vie au Moyen-Age, les jardins des simples, la cuisine médiévale, les arts, l'orfèvrerie, les châteaux-forts ... la bibliothèque va créer un présentoir spécial à l'occasion de "2007, l'Année Olivier de Clisson".

Par sa taille, elle ne peut pas accueillir d'animation spécifique mais tient à mettre à disposition des livres couvrant différents thèmes sur cette époque. Tous les adhérents et non adhérents (avec une participation) de 7 à 77 ans pourront profiter des ouvrages.

■ Bibliothèque de Clisson - 38 rue des Halles

■ Ouverture : Mardi de 16h30 à 18h30 - Mercredi de 15h30 à 17h30 - Vendredi de 10h à 11h et de 16h30 à 19h



Vestiaire solidarité

Toutes les bénévoles de l'Association du Vestiaire Solidarité, vous informent que la collecte de vêtements reprendra dès le mois de janvier 2007, mais avec une modification de jours.

Elles seront à votre disposition le deuxième lundi de chaque mois, à la salle du Champ de Foire route de Saint-Hilaire de 14h à 16h30. Nous vous rappelons que sont acceptés uniquement les vêtements propres et portables. Tout ce qui est trop usagé n'est pas repris. Vos dons solidaires sont les bienvenus pour beaucoup de familles qui apprécient ce service.

Pour la distribution, une permanence est ouverte tous les mercredis au 1^{er} étage à la Salle du Champ de Foire de 14h30 à 16h30... n'hésitez pas à leur rendre visite.

■ La prochaine Braderie de Printemps aura lieu les 17 et 18 mars 2007 de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Conseil Consultatif des sages

Dans le but de pérenniser l'Histoire, le Conseil Consultatif des Sages travaille actuellement sur l'historique des rues de Clisson. Dans le courant de l'année 2007, un petit fascicule pourra être édité avec pour chaque rue de la cité un petit commentaire. Pourquoi cette rue a été dénommée ainsi ? Quelle est l'histoire succincte du personnage ayant donné son nom à cette voie ? ... Ce travail exige beaucoup de travail de recherche. Ainsi, toutes les personnes intéressées par ce sujet et susceptibles de donner des renseignements pour établir cet ouvrage sont priées de communiquer leurs connaissances à la mairie auprès du service communication, ou à un membre du conseil consultatif des Sages. Ces personnes peuvent même si elles le désirent, se joindre au groupe de Travail. D'avance elles sont remerciées.

Gilles Hardy - Président du CCS



Artissimo, école de musique

L'école de musique organise 4 masters classes de Jazz Manouche dans ses locaux, à la Maison des Associations, 26 rue de la Madeleine à Clisson. Le premier était au mois de novembre dernier et les prochains auront lieu les : 7 janvier 2007, 15 avril, 10 juin 2007.

Seize guitaristes de tous niveaux et venant de tous horizons participent à ces rencontres qui seront suivies de deux concerts, (lieu et dates à déterminer).

Ces master class sont conduits par Daniel Givone, auteur de la rubrique "Jazz Manouche" du mensuel Guitar Part depuis 2000. Auteur de la méthode "la guitare manouche" aux éditions JJ Rébillard, 2005.

LE CERCLE CELTIQUE OLIVIER DE CLISSON

Le Cercle Celtique Olivier de Clisson a été nommé groupe de première catégorie de la confédération War' l Leur. Cette distinction récompense les groupes de cette confédération pour la grande qualité de leurs spectacles au cours de la saison 2006.

Ce résultat honore non seulement la ville de Clisson mais également la confédération qui contribue à la promotion et à la mise en valeur des Arts et Traditions Populaires.

La semaine du goût

Du 16 au 20 octobre, la semaine du goût a donné rendez-vous à tous les gourmands de l'école publique J. Prévert. Initiée par les cuisiniers et avec la participation active des enseignants, cette édition gustative a permis d'assaisonner le quotidien de nouvelles saveurs.

Les cuisiniers ont mijoté un menu complet qui a su ravir les palais de nos gastronomes en culottes courtes : salade mimosa, dés de tomate, travers de porc au sirop d'érable et biscuits aux fruits frais (kiwi, banane, cerise, raisin noir et mangue).

Ce fut également l'occasion d'accueillir un producteur local. La dégustation de ses diverses variétés de pommes a permis aux enfants de découvrir les différentes saveurs des produits du terroir. La semaine du goût est un rendez-vous de rentrée, un point de départ festif pour donner envie à tous de mettre le goût "au goût du jour" tout au long de l'année !



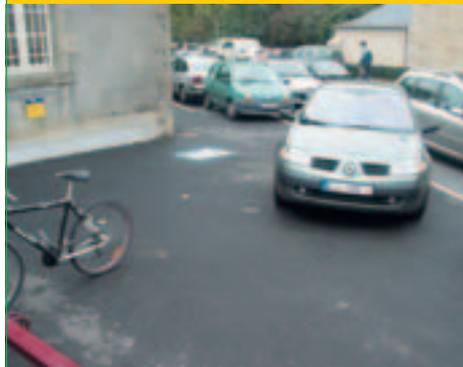
ENFANCE

Semaine du jeu de Société

Dans le cadre de la semaine du jeu de société du 13 au 17 novembre 2006, l'équipe d'animation du centre de loisirs et l'accueil périscolaire a mis tous les soirs et tous les mercredis de la semaine, des temps d'animation "jeux de société".

La semaine s'est clôturée à la Maison de l'Enfance par une soirée "jeux en famille".

Sensibilisation au stationnement par le CMJ



Le Conseil Municipal des jeunes après l'élaboration d'une plaquette d'information a organisé une matinée de sensibilisation au stationnement dans notre ville.

Plus de 500 dépliant ont été distribués par les membres de ce jeune conseil dans le but de faire prendre conscience aux automobilistes que le respect du stationnement contribue au bien être de tous.

Commémoration du 11 novembre

Le samedi matin du 11 novembre, les sections de Gorges, de Saint-Hilaire et de Clisson, se sont retrouvées pour une cérémonie commune. Après la dépose de gerbe par la ville, une remise de décoration a eu lieu.

- **Croix du Combattant** : Bernard Corbineau (Clisson), Pierre Mabit et Marcel Gaubert (Gorges)
- **Médaille du mérite** : Marcel Douillard, Maurice Drouet, Michel Duret et René Gougeon (Saint Hilaire)
- **Croix Commémorative** : Guy Forget, Gérard Guérin et Maurice Mallard (Clisson)
- **Médaille de Porte-drapeau** : Yves Guitton (Clisson)



REPAS TRADITIONNEL DES AINÉS

Le dernier dimanche de novembre a eu lieu à l'Hôtel de la gare, le repas des personnes de plus de 71 ans.

Ce repas organisé par le CCAS de la ville a enchanté les convives qui étaient plus de 300.

Comme les années précédentes, la ville de Clisson a organisé le concours des maisons fleuries sur sa commune. Le jury est composé d'élus, de professionnels de l'horticulture, du paysage et du tourisme.

PRIX DES MAISONS FLEURIES

Lors de son premier passage, le jury présélectionne les jardins ayant retenu leur attention et détermine son classement final lors de son dernier passage en juillet. Les critères de notation sont : l'état de propreté et d'entretien du jardin, la diversité des végétaux et l'harmonie de l'ensemble.

Des récupérateurs d'eau de pluie ont été remis aux premiers lauréats de chaque catégorie, bouquets de fleurs, livres, plantes, outillages de jardin ont été distribués aux autres sélectionnés.

La municipalité et son service Espaces Verts sont très sensibles à la gestion de la ressource en eau ainsi qu'à sa qualité. Des travaux ont été effectués pour la récupération d'eau souterraine servant à l'arrosage des terrains de sport, de la garenne Valentin, ainsi que du jardin médiéval. Un plan communal de désherbage et une gestion différenciée de ces espaces sont en cours pour limiter le désherbage chimique voire le supprimer à court et moyen termes, tout cela dans un projet de développement durable.

JARDINS VISIBLES DE LA RUE

Bonnet Christian, Le Piteau • Poilane Pascal, la Brebionnière • Perraud Vincent, Bournigal • Duret Marie-Madeleine, 17 rue Ferdinand Albert • Mandin Didier, 26b rue des deux croix.

BALCONS ET TROTTOIRS

Raud Eric, 15 av. de la Caillerie • Griffon Nicole, allée Suzanne Lenglen • Brochard Isabelle, allée Suzanne Lenglen • Chenu Guylène, Mocrat.

PRIX D'ENCOURAGEMENT

Prévot Yves, 70 av. de la Caillerie.

GRANDS JARDINS VISIBLES DE LA RUE

Gauthier Valentin, le Sauzaie • Caillaud Hubert, la Douirie • Bossard Louis, 20 rte de St Lumine • Dugast Geneviève, rte de St Hilaire.

APPUI DE FENÊTRES

De la Bourdonnaye, rue du Prieuré • Cormerais Daniel, 6 rue de la Collégiale • Bodet Dominique, 51 rte de Cugand • Félino, 20 rue des Halles.

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Ballus Georges, 15 av du Fief des pommiers.

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants par les A.V.F.

Chaque année l'Association A.V.F offre aux nouveaux habitants de Clisson une soirée de bienvenue, en présence de M. le Maire. C'est l'occasion pour chacun de faire connaissance et de s'informer sur les différentes activités proposées par l'association.



Prochainement... Prochainement... Prochainement...

La Saint Valentin à Clisson

Samedi 10 et Dimanche 11 février 2007

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson vous invite à fêter la Saint Valentin dans le cadre enchanteur de la Garenne Valentin.

Un concours d'écriture :

La 9^{ème} édition du concours d'écriture "**La plus belle lettre ou le plus beau poème d'amour**", organisé en collaboration avec La Poste, est ouvert à tous. Prenez votre plume pour y participer ! Règlement disponible sur simple demande à l'Office de Tourisme de Clisson ou sur le site internet www.clisson.com. Ce concours est doté de nombreux lots offerts par les commerçants clissonnais.

La **remise des prix** du concours aura lieu le **dimanche 11 février à 11h à l'oratoire de la Garenne Valentin**. A l'occasion de la proclamation du palmarès, le public aura le plaisir de découvrir l'interprétation du prix musical 2006, composé par Zeka Lopez. Il sera accompagné par des musiciens qui font partie de la vie locale et qui jouent dans les Furious Avengers et Shango Blues Band.

De nouvelles animations !

Vendredi 9 février à 21h : Le cinéma "Le Connétable" s'associe à la manifestation en proposant une programmation spéciale avec 2 films dont la projection exceptionnelle de "La femme d'à côté", film de 1981 réalisé par François Truffaut.

Samedi 10 février à 21h à la Salle des Mariages de la Garenne Valentin : "Musique et poésie" : lectures accompagnées à la guitare et viole de gambe.

Dimanche 11 février à la Garenne Valentin : Dans le parc, vous découvrirez des installations intimes pour lectures poétiques. Laissez-vous entraîner par les comédiens de la compagnie MAP qui vous inviteront à écouter des poèmes dans le chuchoteur télescopique et la cabine de confidence... et plein d'autres surprises encore !

Samedi 10 et Dimanche 11 février, venez écrire votre déclaration d'amour, votre message romantique, votre pensée amoureuse sur le mur de la Saint Valentin, édifié spécialement pour l'occasion à la Garenne Valentin.

Règlement du concours et programme complet sur simple demande à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson au 02 40 54 02 95 ou sur le site www.clisson.com



CAF : les conseillères en économie sociale et familiale vous proposent :

1 - Des animations de groupes :

L'atelier régulier du mardi matin :

Lieu d'écoute et d'échange, d'apprentissage et de partage de savoir-faire, de loisir créatifs, lieu pour prendre du temps pour soi :

Au premier trimestre, il a été réalisé :

- des tuiles décorées en serviette collée
- atelier parent-enfant
- atelier cuisine (idées pour plat du soir)
- guirlandes lumineuses
- idées cadeaux pour Noël

Venez découvrir le programme du 1^{er} trimestre 2007

- Les rencontres à thèmes
- Rencontres mensuelles sur l'incidence de l'arrivée d'un enfant (le PAJE, le congé parental, l'incidence sur la vie de famille et le budget)
- Atelier sur 6 séances : Pendant "une pause professionnelle, un congé parental" rencontrer d'autres personnes dans la même situation, comment se mobiliser pour mettre un projet en place
- Atelier Parent-enfant pendant les vacances scolaires
- Atelier couture-cuisine

2 - des rendez-vous personnalisés auprès des familles allocataires au domicile ou au bureau pour :

- vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches autour du budget familial
- vous guider dans le dépôt d'un dossier de surendettement auprès de la Banque de France
- Vous informer sur la nouvelle prestation accueil du jeune enfant et vous guider dans votre choix

■ **Pour tout renseignement**, vous pouvez contacter les conseillères ESF, Julie Bienvenu, Madeleine Ploquin-Aurillon, Catherine Taillée
Centre ESF - 2 rue du Docteur Doussain - 44190 Clisson - **02 40 54 37 97**

INFO Contraception et IVG

Conformément aux dispositions de la circulaire ministérielle du 17 novembre 1999 relative à l'organisation et à la prise en charge des interruptions volontaires de grossesses dans les établissements de santé publics et privés, une permanence téléphonique d'information et d'orientation sur la contraception et l'IVG a été mise en place au sein de la région depuis le 11 juillet 2000. Assurée par le Mouvement Français pour le planning familial, cette permanence téléphonique, qui repose sur un numéro vert, permet aux femmes, d'une part d'accéder à toute information sur la contraception, les établissements pratiquant l'IVG dans leur département, les techniques proposées et, d'autre part d'être orientées vers le lieu le plus adapté à leur situation et à leur choix. Des conseillères en activité dans les centres d'Angers, du Mans et de Nantes gèrent les appels téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 14h. Hors des heures d'ouverture, un répondeur est branché donnant des indications d'urgence.

■ Info Contraception & IVG en Pays de la Loire numéro vert : **0 800 834 321**

MESSAGE DE LA FÉDÉRATION DE SANTÉ PUBLIQUE

Prévention du suicide - Centre hospitalier de Montbert : Dans votre entourage, un proche a des idées suicidaires, a fait une tentative de suicide, nous vous proposons un espace d'aide et de soutien.

Pour nous joindre, un seul numéro (du lundi au vendredi) : **02 40 80 23 80**.

Un centre de formation à proximité

- Tu as 15 ans ou plus
 - Tu as un projet professionnel
 - Tu souhaites entrer dans la vie active
- La Maison Familiale de Clisson peut t'accueillir
- En alternance : formation / entreprise
 - En C.P.A. (Classe de Préparation à l'Apprentissage) bâtiment, alimentation, mécanique
 - En apprentissage menuisier dès 15 ans (sortie 3^{ème}) ou 16 ans

Une équipe est à ton écoute, si tu es intéressé, contacte nous : Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.) des Maisons Familiales

- Adresse : Route de la Blairie - 44190 Clisson
- E-mail : mfr.clisson@mfr.asso.fr
- Tél. **02.40.06.91.51**

Viens rencontrer les professionnels et les jeunes en formation lors de la PORTE OUVERTE LE SAMEDI 10 MARS DE 10H À 17H

L'association des familles monoparentales et recomposées

L'Association de Loire-Atlantique tient des permanences à Clisson sur rendez-vous auprès de Madame Habert au **02 40 03 94 48**.

N'hésitez pas à contacter l'association pour : séparation, divorce, droits de visites, pension alimentaire ... Un avocat est à votre disposition. Des après-midi ou journées loisirs sont organisés avec les enfants. Des rencontres et des débats sont organisés.

■ Pour tout renseignement appelez le : **02 40 06 08 52**.

PLUS D'INFORMATIONS SUR VOS DROITS À LA RETRAITE

Réseau Atlantic' évolue et devient Lila : le nouveau réseau de transport collectif du Conseil général de Loire-Atlantique. Il s'appuie sur 3 objectifs phares : une tarification unique à 2 euros, une simplification de l'usage du réseau et des lignes mieux cadencées et plus rapides. Suite aux ajustements de la rentrée, la plupart des fiches horaires du réseau LILA ont été mises à jour.

Naisances

AOÛT

MARTIN--PERRODEAU Richard
DAVID--HERY Viggo

SEPTEMBRE

RAUTUREAU Alphonse
CHEVALIER Valentin
BENATIER Noah
BARBET Lise

OCTOBRE

THIBAUD Célia
FÈVRE Victor
VOISIN--PINEL Sulian
HERBER Elise

NOVEMBRE

LIMOUSIN Jules
BOUETEL Coline

Mariages

AOÛT

BOGÉ Fanny et FONTENEAU Vincent
CLEMENT Cécile et BAILLIARD Gwénaél

SEPTEMBRE

BAUDRY Céline et AUBIN Nicolas
OUHMIDA Houda et DAMON Bruno
PETIT Sandra et NOVARO Jean-Luc
NERRIÈRE Sonia et MARCHAND Eric
CHANTOIN Isabelle et MARTIN Christophe

OCTOBRE

MICHELET Lauriane et BRETAUDEAU Jean-Daniel

NOVEMBRE

MICHOT Yvonne et CASTEL Frédy
LESUEUR Chloé et PREYALE dit IMPERIALE Alexandre

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Décès

SEPTEMBRE

BORDUS Didier (49 ans)
BUZELIN Jacques (76 ans)

OCTOBRE

AIRIAUD Michel (50 ans)
CAVÉ Anne (94 ans)

NOVEMBRE

BEDAT Jean (80 ans)
BOUYGE Jean (54 ans)
MORTEAU Daniel (56 ans)
HILLY Yvon (93 ans)
POIRAUD Marcel (93 ans)

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

La déchetterie est accessible aux personnes munies d'une carte magnétique. Cette carte est délivrée à l'accueil de la mairie, sur présentation d'un **justificatif de domicile** (facture récente).

La carte permet 18 passages annuels (année civile) en déchetterie.

Elle est automatiquement remise à zéro en début d'année sans aucune démarche de son détenteur.

FOYER D'ACCUEIL DES ITINÉRANTS

Le foyer d'accueil des itinérants est un local communal mis à disposition des sans domicile fixe de passage sur la commune. Il dispose de quatre couchages. L'ouverture du local s'effectue par les services municipaux après inscription des intéressés en mairie. Le soir, des bénévoles préparent le ou les dîners et les portent directement au foyer.

■ **Si vous souhaitez apporter votre aide au groupe de bénévoles ou si vous souhaitez des renseignements complémentaires**, contactez le service accueil de la mairie au **02.40.80.17.80**.

PIERRES TOMBALES

A l'issue de la procédure de reprise des concessions réputées abandonnées au cimetière Saint-Gilles, la ville de Clisson a conservé des pierres tombales, en granit, qui ont fait l'objet d'une remise en état. Ces pierres sont actuellement déposées et visibles au cimetière Pot Neuf. Elles sont destinées à la vente au public.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service Accueil à la Population.

RAPPEL DES HORAIRES DU SERVICE ACCUEIL À LA POPULATION

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h

Le samedi 9h-12h (état civil et formalités courantes)

OBJETS PERDUS

De nombreux objets, égarés sur la commune, sont retrouvés et rapportés au service accueil. Pensez à vous renseigner si vous avez perdu des clés, des lunettes, un portable, un bijou, un porte-feuille....

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles, nés en **janvier, février, mars 1991**, doivent se faire recenser en mairie avant le 31 mars 2007, **munis du livret de famille et de la carte nationale d'identité.**

A l'issue de cette démarche, une attestation de recensement est remise. Elle est à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré en mairie.

BUS : LE RÉSEAU ATLANTIC DEVIENT LILA

Depuis plus de 30 ans, les services du CICAS assurent des permanences de proximité afin de renseigner les administrés de Clisson sur leurs droits en retraite complémentaire A.R.R.C.O., A.G.I.R.C et I.R.C.A.N.T.E.C
Ce service est gratuit et sur rendez-vous chaque 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois 5 grande rue de la Trinité (à côté de la Mairie).

Permanence téléphonique
0 820 200 246 (0.09 €/minutes)

8 janvier

Galette des rois

Association Accueil des Villes Françaises
15h - Cercle Olivier de Clisson

13 janvier

Galette des rois

Tennis Club de Clisson
19h - Cercle Olivier de Clisson

14 janvier

Galette des rois

Etoile Clisson Football
18h - Complexe Sportif du Val de Moine

19 janvier

Dans le cadre de "2007, l'Année Olivier de Clisson"
Conférence de M. Richard de la section Locale Patrimoine des A.V.F sur la "Vie et Chronologie de la Vie d'Olivier de Clisson"
20h30 - Cercle Olivier de Clisson

27 janvier

Assemblée générale ouverte à toutes les personnes intéressées
Comité de Jumelage Clisson/Cowbridge
16h - Cercle Olivier de Clisson

Ballade Jazzie aux quatre coins du Trad... avec le groupe Alain Pennec Quartet
Mélange subtil des sonorités du Chapman stick, de la Harpe Celtique, des percussions et de l'accordéon diatonique
20h30 - Espace Saint-Jacques

28 janvier

Récital littéraire d'Eric Chartier sur "La Démocratie en Amérique" de Monsieur de Tocqueville
17h - Espace Saint-Jacques

3 février

Conférence "Vie Locale de Clisson et ses campagnes autour du Château"
• Intervention de Yann Doucet auteur de "Histoire de la Vallée de Clisson" aux éditions Hérault
• Intermèdes musicaux par la Cie Mandragore avec Harpe
20h30 - Espace Saint-Jacques

8 février

Assemblée Générale

La Brême clissonnaise
19h - Cercle Olivier de Clisson

10 et 11 février

La Saint Valentin : concours de la plus belle lettre d'amour ou du plus beau poème d'amour ouvert à tous, animations dans le cadre magnifique de la Garenne Valentin. A vos plumes !
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson : tél. 02 40 54 02 95

du 21 au 28 février

Dans le cadre de la Semaine du Conte A l'Espace Saint-Jacques :

■ **MERCREDI 21 FÉVRIER - 16h**
"Le Chat Malcommode et la demoiselle Hirondelle" par la Cie La Lune Rousse

■ **VENDREDI 23 FÉVRIER - 16h**
"Baco de Nantes" par la Cie La Lune Rousse

■ **SAMEDI 24 FÉVRIER - 20h30**
"A la Lisière des trois pays et des deux Mondes" par Patrick Ewen - Le violon dans une main, l'archet dans l'autre, ce druidique personnage vous transportera dans les Monts d'Arrée.

■ **DIMANCHE 25 FÉVRIER - 16h**
"Myster Bouffe" par la Cie le Rire du Miroir

■ **MERCREDI 28 FÉVRIER - 16h**
"Barbe Bleue et autres cruautés" contes cruels pour enfants à partir de 4 ans.
"Maléfices, malédictions, sortilèges, imprécations, paroles de sang, mots de plomb"
Trois contes revisités par Bruno de La Salle :
- Barbe Bleue - Le Petit Poucet - Le chat doré

3 mars

Fête du Centre Culturel des Cordeliers
Renseignements : 02 40 03 95 09
Complexe de la Margerie à Gorges

8 mars

Dans le cadre de "2007, l'Année Olivier de Clisson"
Conférence sur "La Vie de la femme au Moyen Age" par Mme Vray, à l'occasion de la journée de la femme
L'Université Permanente
14h30 - Cinéma le Connétable

9 et 10 mars

Hommage à Jeanne la Tigresse Mère d'Olivier de Clisson
Par "Les Gabiers de la Vallée"
20h30 - Cinéma le Connétable

17 mars

Soirée humoristique "Elian Rabine"
L'Association A.V.F
20h30 - Cercle Olivier de Clisson

17 et 18 mars

Braderie du Vestiaire Solidarité
Vente à très petits prix
9h-12h30 et 14h-18h - Champ de Foire

24 et 25 mars

Stage de jardinage biologique
Renseignements : 02 28 21 59 96
au CAT "Biocat" à Gétigné

24 mars

Concert de Xavier Merlet "Du Point d'vue d'la Mouette"
Chanteur autodidacte, Xavier Merlet, le compositeur réussit un savoureux cocktail de genres musicaux, avec des cuivres, du banjo, et de la guitare swing manouche. Xavier Merlet l'auteur, signe des textes intelligents et actuels.
20h30 - Espace Saint-Jacques

30 et 31 mars

Bourse Puériculture
Champ de Foire ou Cercle Olivier de Clisson

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction
Bureau Municipal - Audrey Chichet

Conception - Réalisation Régie publicitaire
Imprimerie Baudry - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Décembre 2006

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :
Services de la Mairie - X - N.R. - Musée Dobrée

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"



CLISSON

SOLDES* jusqu'à **-50%**

SPORT & MODE

ZA de Câlin - CLISSON - 02 40 46 28 85

Partenaire officiel



*selon dates officiels définies par arrêter préfectoral

- ATELIER CYCLES
- SPÉCIALISTE RUNNING
- RANDONNÉE / MARCHÉ
- MUSCU / FITNESS
- SPORTS COLLECTIFS
- SPORTS DE RAQUETTES
- SPORTS DE COMBATS
- ÉQUITATION / NATATION



SOMMIERS
MATELAS
TÊTES DE LIT
BOUTIS
OREILLERS...

SOLDES

Morphée literie

vous accueille

ZA Moulin de Câlin - CLISSON - Tél. : 02 40 54 31 19

NOUVEL ESPACE
Fauteuils relaxation



APPLICATEUR AGRÉÉ CHAPE AUTONIVELANTE

BROCHARD
DANIEL **BX**
CARRELAGES • FAIENCES

Facilité, rapidité,
planéité parfaite
pour vos sols

QUALIBAT

Z.A. Route de Montaigu CUGAND 02 51 43 62 38

VENDRE  ACHETER

AGENCE DU CHATEAU
À CLISSON

ESTIMATIONS GRATUITES... VISITES CIBLÉES...

4 rue de la Collégiale - Proche rivière, au pied du château
02 40 54 46 36 - 06 07 36 67 45
www.agenceduchateau-clisson.fr

MC FRANCE

La Fenêtre mixte Bois/Alu

Parc Industriel de Tabari - BP 99428
44194 CLISSON Cedex
Tél. **02 51 71 13 00**

e.mail : mcfrance@mc-france.com
web : www.mc-france.com

MC2 MIXTE BOIS/ALU

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Caisse de Clisson Val de Sèvre Tél : **02 28 96 00 20**
18, 20 place des Douves Fax : 02 40 54 76 96
44190 CLISSON www.cmlaco.creditmutuel.fr

SALON DE COIFFURE
ThierryLothmann
Coiffeur - Créateur

17 place St-Jacques
CLISSON

Lundi 14h-19h
Mardi au vendredi 9h-19h
Samedi 8h30-17h

Maquillage • manucure
sur demande

Tél. **02 40 03 97 09**



Le Kristy's Bar

Soirée cocktail et musicale le week-end
Petite brasserie le midi du mardi au vendredi

Ouvert tous les jours sauf le lundi

3 Place St Jacques
CLISSON
02 40 54 01 83



G. TEILLIAIS, C. DEVOS, G. ROUILLON
NOTAIRES
Successeurs de Me LECOQ et Me PRATS

CHANGEMENT D'ADRESSE :
7 av. Olivier de Clisson - BP 49227 - 44192 Clisson cedex
Tél. **02 40 54 07 84** - Fax **02 40 36 15 97**



R. RAISON, B. DENIS, J. MENANTEAU
NOTAIRES
Successeurs de Me BERTRAND

73 rue Docteur Boutin
44190 Clisson
Tél. **02 40 54 00 18** - Fax **02 40 54 04 08**



Parc Industriel de Tabari
44190 CLISSON - Tél. 02 40 54 01 60

Voirie - Assainissement - Adduction d'eau
Terrassements - Carrière
Centrale à béton - Centrale à enrobés

Carrière de la Touche Centrale à enrobés
44330 VALLET 85600 BOUFFÉRÉ
Tél. 02 40 36 20 79 Tél. 02 51 46 41 94

Une équipe à votre service !
Visitez notre site :
www.chaussmonde.com



Route de Nantes (face au Centre Leclerc)
02 40 54 20 27 - CLISSON



DÉPANNAGES CHAUDIÈRES
CONTRATS D'ENTRETIEN
RAMONAGES CHEMINÉES

CLISSON MAINTENANCE CHAUFFAGE

Rue des Rosiers - ZI - 44190 CLISSON - Tél. 02 40 92 81 39



7j/7
(24h/24 sur réservation)

- Liaisons Gares/Aéroports
- Transport de malades assis
- Véhicule 1 à 6 places

02 40 54 31 92
06 07 90 76 12



Laurent PIRON
Eric JUTIER
AUDIOPROTHESISTES D.E.
Mieux entendre à Clisson

Le Groupe leader et expert d'audioprothésistes

NANTES
02 40 48 10 30
VERTOU
02 40 34 69 71
CLISSON
02 40 54 27 37



Agence Clisson Immobilier
Nous sommes à votre service,
à bientôt !

2, rue Fougnot - CLISSON - 02 40 03 97 42

Achat
Vente
Location
Maisons
Terrains



BAUDRY
COM impression

conception graphique
communication
régie publicitaire

Bulletins municipaux- Plans
Plaquettes scolaires - Guides
Imprimés commerciaux
et administratifs...

Nous avons bon caractère
et faisons bonne impression...

CLISSON - Tél. 02 40 54 42 55

Patrice RIVIERE
PROMO pour tous
RAVALEMENTS
de FAÇADES

02 40 06 99 87

18 avenue des Sports
ST-LUMINE-DE-CLISSON

PEINTURE
DÉCORATION
RAVALEMENT DE FAÇADE
REVÊTEMENT SOLS ET MURS

Le Cèdre de la Trinité

"Esprit d'Hotel"

OUVERT TOUTE L'ANNÉE



Une soirée "étape entreprise" ou de la famille à recevoir,
"Le Cèdre de la Trinité" vous offre un confort unique
et un accueil privilégié dans votre ville.

Quatre chambres, grands lits, téléviseur LCD, DVD,
petits-déjeuners servis l'été sous le cèdre centenaire
dans le joli jardin clos et l'hiver devant la cheminée.



9, rue du couvent des Dames - CLISSON - Tél. 02 28 21 58 85 ou 06 23 15 62 87 - www.cedredelatrinite.com